

La guerre se fabrique près de chez nous

Les entreprises d'armement en Auvergne-Rhône-Alpes

Tony Fortin avec Patrice Bouveret

Sommaire

Introduction	3
Chasser en meute à l'export : le cluster EDEN	5
(26) - Ares	7
(26) - Nobel Sport	8
(26) - Survey Copter	9
(42) - Nexter	10
(42) - Serenicity	11
(42) - Verney-Carron	12
(69) - Arquus	14
(69) - Corpguard	16
(69) - Delta drone	18
(69) - Metravib Défense	19
(69) - PGM Précision	20
Sélection d'autres sociétés d'armement de la région	21
Conclusion	23
Comment agir pour le désarmement ?	25
Rejoignez l'Observatoire	27

Avec le soutien de la Fondation

"Un monde par tous"

Conditions de partage

Vous devez créditer l'étude, intégrer un lien vers notre site internet (<http://obsarm.org>).

Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Observatoire des armements vous soutient ou que nous soutenons la façon dont vous avez utilisé notre étude.

Dans le cas où vous effectuez des changements ou créez à partir des éléments composant l'étude originale veuillez nous demander l'autorisation.

Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette étude, tout ou partie des éléments la composant.

Rédaction : Tony Fortin, Patrice Bouveret

Mise en page : Sayat Topuzogullari

Depôt légal : mai 2022 - 1^{ère} édition

Imprimé par nos soins à Lyon



Créé en 1984 à Lyon, sous le nom de Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits (CDRPC), l'Observatoire des armements a pour objectif d'étayer les travaux de la société civile sur les questions de défense et de sécurité et ce, dans la perspective d'une démilitarisation progressive.

L'Observatoire des armements constitue :

- un centre d'expertise et d'information indépendant à travers notamment ses publications, son site Internet et la lettre d'information *Damoclès*,
- un outil pour la médiation et l'action dans le cadre de campagnes d'opinion et de relations avec les autorités publiques.

L'Observatoire travaille sur deux axes prioritaires :

- les transferts et l'industrie d'armement,
- les armes nucléaires et leurs conséquences.

La documentation comprend de l'ordre de 6 000 ouvrages, une centaine d'abonnements à des revues, des dossiers thématiques ainsi que des archives du mouvement de paix (affiches, bulletins internes).

Sa volonté est de favoriser une politique de transparence et de contrôle démocratique sur les activités militaires de la France et de l'Europe.

L'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable – pour la société civile, les médias et les responsables politiques – sur les questions de sécurité et de désarmement.

Observatoire des armements / CDRPC

187, montée de choulans 69005 Lyon

+33 04 78 36 93 03

Courriel électronique : relais@obsarm.info

Site internet : <http://obsarm.org>

Médias sociaux : [@obsarm](https://www.facebook.com/obsarm)

Facebook, Mastodon, Mobilizon, Twitter

La guerre se fabrique près de chez nous...

La guerre engagée le 24 février 2022 par la Russie contre l'Ukraine, qu'elle qu'en soit l'issue, est venue raviver les peurs d'un conflit généralisé en Europe et renforcer la volonté des gouvernements d'augmenter les dépenses militaires¹ et le développement de nouvelles armes. Au grand bénéfice des entreprises d'armement et de sécurité, non seulement les principaux majors du secteur, mais également toute une myriade de petites et moyennes entreprises réparties sur l'ensemble du territoire, dont la région Auvergne-Rhône-Alpes est un pôle important.

Les entreprises d'armement locales sont-elles vraiment associées aux guerres actuelles ? Et si oui comment ? Leur communication publique ne permet pas facilement de savoir à quel type d'armement elles contribuent, et à quelle utilisation ce dernier est destiné... Ces entreprises n'en remplissent pas moins une fonction vitale tant pour la politique internationale de l'État français que pour sa politique répressive interne. À partir du moment où une société « habite » un lieu, son rôle doit être connu et — si les conséquences de son activité posent de graves problèmes humains —, être débattu par les habitants. C'est le cas, par exemple, pour certaines industries chimiques ou agro-alimentaires. Pourquoi cela ne le serait-il pas pour les industries d'armement et de sécurité ?

La responsabilité, dans les problématiques de guerre et de sécurité, concerne les collectivités locales (villes, métropoles, régions) qui délivrent des aides aux entreprises concernées, mais d'abord chacun de nous, comme citoyen qui vivons à proximité d'entités potentiellement mêlées à des conflits internationaux ou à des cas de répression sur la scène nationale (surveillance abusive des citoyens, répression des mouvements sociaux...). La guerre sous ses multiples formes se fabrique aussi à côté de chez nous.

Interroger le rôle des entreprises d'armement et de maintien de l'ordre de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Cette étude a pour objectif d'interroger le rôle des entreprises d'armement et de maintien de l'ordre de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui contribuent, par la vente de leurs matériels et composants, à alimenter des conflits ou à la répression de manifestations. Ce panorama est loin d'être exhaustif, il se veut une première étape pour que chacun d'entre nous puisse s'informer et s'appropriier les enjeux et implications de cette économie de la guerre au niveau local. Car nous sommes tous concernés, que nous soyons simple citoyen habitant la région, membre d'une association, d'un syndicat, etc.

Cette recherche vise également à interpeller les élus locaux pour qu'ils n'accordent pas d'aides financières à des entreprises dont les activités ne favorisent pas le respect des droits humains et des objectifs de paix et de désarmement tels qu'ils sont posés par la charte des Nations unies.

La production du matériel militaire ou sécuritaire, n'est pas le fait uniquement de grands groupes nationaux comme Dassault, Thales Airbus, Nexter, MBDA, Naval Group, pour ne citer que les principaux. Elle repose également sur un ensemble d'entreprises sous-traitantes qui fournissent telle ou telle partie ou composant des différents systèmes d'armement ou qui ont développé un matériel, une application spécifique.

La production d'armes relève d'abord de la politique des États

Bien sûr, la production d'armes relève d'abord de la politique des États. Elle est destinée prioritairement pour l'armée, les services de renseignement et de maintien de l'ordre. Mais elle est aussi exportée à l'étranger pour rendre encore plus profitables les chaînes de production des entreprises.

Pour assurer un contrôle du secteur de l'armement, l'État français a mis en place un régime de prohibition de la fabrication et du commerce du matériel militaire. Les industriels qui souhaitent investir dans ce domaine, doivent donc demander une licence aux autorités tant pour pouvoir le produire, que pour l'exporter hors du territoire.

Au niveau du maintien de l'ordre, il existe un certain flou. Du matériel échappe à la réglementation existante et donc aussi aux mesures de transparence existantes comme le *Rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France* édité tous les ans par le ministère des Armées depuis 1998.

En effet, ce secteur — et encore plus celui de la sécurité et du maintien de l'ordre — souffre d'une absence notoire de transparence et donc de visibilité pour toutes les personnes qui souhaitent s'informer et agir. Par exemple, dans les différents documents que publie l'Insee sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, pas moyen de trouver une étude sur le secteur d'armement malgré son importance, de même dans les analyses sur l'industrie, la catégorie « armement » ne figure pas. Les entreprises du secteur sont réparties dans les différentes autres catégories sans qu'il soit possible de les identifier.

¹. Cf. « Les dépenses militaires mondiales dépassent les 2 000 milliards de dollars pour la première fois », communiqué du SIPRI en date du 25 avril 2022, traduit par l'Observatoire, <http://www.obsarm.org/spip.php?article381>

L'État stimule cette production d'armes par des commandes nationales, des subventions notamment dans le domaine de la recherche et du développement, qui sont autant d'argent public détourné de la production de biens socialement utiles pour l'ensemble de la collectivité. De même, l'État aide les entreprises à la promotion pour l'exportation, notamment par l'organisation de salons internationaux et l'implication des militaires et diplomates, tels que, par exemple, les attachés de défense basés dans les ambassades... La fabrication comme le commerce des systèmes d'armement questionnent donc les objectifs de la politique de défense et de sécurité nationale, le rôle de l'armée, des forces de maintien de l'ordre ainsi que les accords de coopération ou de « partenariats stratégique » que la France entretient avec nombre de régimes.

Rappelons que la France est le troisième exportateur d'armes au monde². Ces dix dernières années, le volume des prises de commandes enregistrées par la France oscille entre 4,8 milliards d'euros en 2020 et 16,9 milliards en 2015, avec une moyenne annuelle de 8,7 milliards³. 42,4 % de nos exportations d'armes vont vers les pays du Moyen-Orient, composés de pays en guerre ou de régimes réprimant leur société civile.

Les informations présentées dans ce document sont du domaine public et donc accessibles et vérifiables. Mais il s'agit d'un secteur en perpétuel mouvement nécessitant une actualisation régulière. Les entreprises sont classées par département et ordre alphabétique. Un prolongement du dossier, notamment sous forme cartographique, est disponible sur notre site : www.obsarm.org

Si vous disposez d'informations nouvelles ou complémentaires sur des entreprises et leur implication dans les guerres actuelles, ou sur des actions menées localement, n'hésitez pas à nous les transmettre. De cette façon le dossier pourra être enrichi et mis à jour.

². Cf. « Le commerce mondial des armes diminue légèrement, mais les importations en Europe, en Asie de l'Est et en Océanie augmentent », communiqué du SIPRI en date du 14 mars 2022 traduit par l'Observatoire, <http://www.obsarm.org/spip.php?article378>

³. *Rapport au Parlement 2021 sur les exportations d'armement de la France 2021*, Ministère des Armées, <https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/rapport-au-parlement-2021-sur-les-exportations-d-armement-de-la-france>

Pourquoi les collectivités locales financeraient-elles généreusement des secteurs qui relèvent avant tout des compétences de l'État ?

Le 26 janvier 2021, la métropole de Lyon — passée sous la houlette des écologistes — a annoncé qu'elle suspendait ses aides au « cluster EDEN ». Une décision en forme de réponse à l'enquête de la journaliste Eva Thiebaud sur *Mediacités*¹ qui avait mis en évidence l'implication de plusieurs sociétés membres de ce regroupement d'entreprises d'armement dans la guerre au Yémen... En effet, malgré le déclenchement de la guerre en 2015, la collectivité continuait d'attribuer chaque année au cluster EDEN de 50 000 à 60 000 euros de subventions. La région elle-même a également délivré 50 000 euros de subventions².

Car contrairement à ce que l'on pourrait penser, le secteur de l'armement n'est pas imperméable aux aides publiques locales. Prioritairement, il s'agit d'une aide pour renforcer la présence des entreprises d'armement lors des salons internationaux.

À ces aides publiques ponctuelles, s'ajoutent des subventions attribuées pour l'installation des entreprises. Selon la journaliste Eva Thiebaud, l'ancien président de la métropole de Lyon, David Kimelfeld, a ainsi mis 6 millions d'euros sur la table pour attirer Safran à Feyzin, une société dont le résultat net s'élève à 2,6 milliards³. L'usine Dassault d'Argonay en Haute-Savoie a aussi bénéficié de fonds publics locaux pour son installation. À cela s'ajoutent des subsides versés au groupe d'entreprises engagées dans l'aérospatial (cluster Aerospace) pour des activités similaires.

Le soutien à l'économie locale et le désir de création d'emplois ne doit pas masquer les enjeux politiques de l'octroi de subventions et d'aides à l'installation ou la modernisation de l'industrie d'armement quant à l'usage du matériel et des services vendus.

¹. Eva Thiebaud, « Made in Auvergne-Rhône-Alpes » : ces armes fabriquées près de vous, utilisées dans la sale guerre du Yémen », *Mediacités*, 26 janvier 2021, <https://www.mediaticites.fr/enquete/lyon/2021/01/26/made-in-auvergne-rhone-alpes-ces-armes-fabriquees-pres-de-vous-utilisees-dans-la-sale-guerre-du-yemen/>

². *Ibid.*

³. Eva Thiebaud, *op. cit.*

« Chasser en meute à l'export » : le cluster EDEN

Le cluster EDEN (European Defense Economic Network) est créé le 27 novembre 2008 par six entrepreneurs rhône-alpins dans la foulée d'une étude réalisée en 2007 à la demande de la DGA (Direction générale de l'armement) par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole sur l'implantation du secteur militaire dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2011, elle devient une fédération nationale regroupant trois clusters : EDEN Bretagne, EDEN Sud et EDEN Auvergne-Rhône-Alpes. Cette association de chefs d'entreprise du secteur militaire s'est progressivement élargie aux questions de sécurité et regroupe actuellement plus d'une centaine de PME (petites et moyennes entreprises) aux activités souvent duales, c'est-à-dire militaires et civiles. Cela correspondrait à plus de 7 500 emplois directs et plus de 11 000 indirects¹. Il génère 1 milliard de chiffre d'affaires dont 50 % à l'export.

En Auvergne Rhône-Alpes, « on dénombre beaucoup de sous-traitants de 2^e rang, qui apportent des briques technologiques indispensables au [porteurs] Charles-de-Gaulle, [aux avions de combat] Rafale ou aux sous-marins d'attaques », précise le président du cluster².

Ce réseau unique bénéficie d'un fort soutien de la DGA

Ce réseau unique bénéficie d'un fort soutien de la DGA. Il permet aux entreprises membres de s'épauler notamment dans leurs relations avec les grandes entreprises du secteur et surtout pour l'accès aux subventions de recherche et développement, que ce soit au niveau national comme européen dans le cadre du « Fonds européen de la défense ».

En effet, entre 20 et 30 % des adhérents du cluster rencontreraient d'énormes difficultés pour lever des fonds, soulignait le président du cluster Eden dans une interview parue en 2021³ : « Placées sous la double pression des sanctions américaines, car les États-Unis redoutent la concurrence des entreprises françaises sur ce marché, et des ONG, les banques ne veulent pas prendre de risque en finançant des entreprises qui fabriquent et vendent des armes. » Un problème que la guerre en Ukraine semble avoir résolu puisque le secteur de l'armement a été exclu de la « taxinomie verte » instaurée par l'Union européenne pour orienter

les investissements vers les activités contribuant à la neutralité climatique.

Le cluster permet également aux petites entreprises de « chasser en meute à l'export » en se regroupant pour répondre aux appels d'offres, comme l'expliquait Ludovic Ouvry, l'actuel président du cluster Eden lors d'une conférence organisée sur Lyon le 24 mars 2022.



Le cluster EDEN au salon Eurosat - 2018 - DR

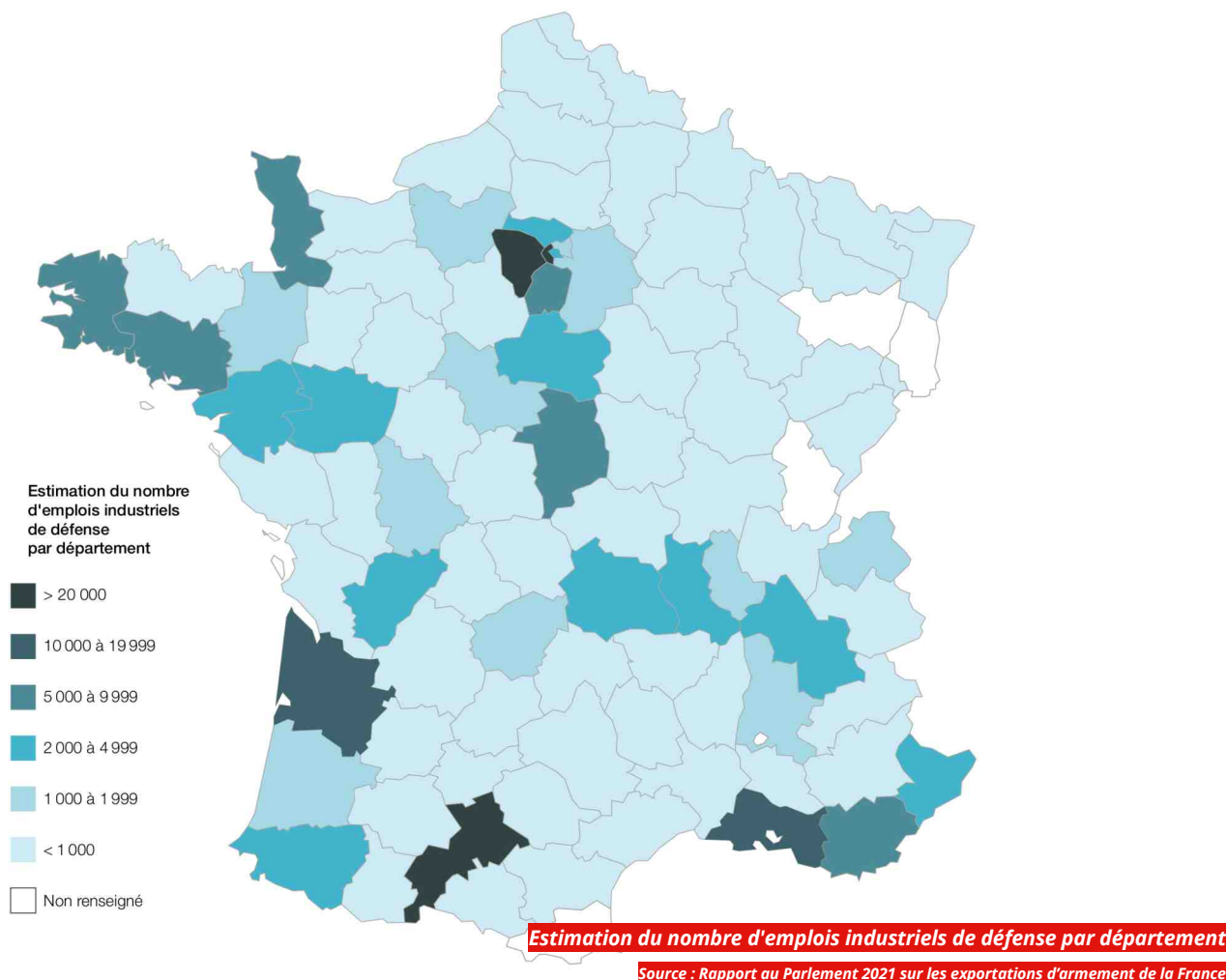
Une activité importante du cluster est d'organiser la présence des entreprises lors des différents salons internationaux qui se déroulent en France et à l'étranger dans le cadre d'un pavillon aux couleurs de la région. En France, quatre principaux salons sont organisés, à raison de deux par an : Eurosat pour le secteur terrestre (prochain en juin 2022) ; Euronaval pour le secteur naval (prochain en octobre 2022) ; Le Bourget pour le secteur aéronautique (prochain en juin 2023) ; et Milipol pour tout le matériel de maintien de l'ordre qu'il soit militaire ou policier (prochain en novembre 2023). Ces salons sont des moments importants permettant aux différents membres de nouer de nouveaux partenariats et de conclure des contrats internationaux.

¹. Selon le dossier de presse réalisé par le cluster Eden pour le salon Milipol 2021.

². « Défense : comment le Cluster Eden veut contribuer à imaginer l'armement de demain », Marie-Lyan, *La Tribune*, 9 janvier 2021.

³. « Lyon / Défense, sécurité : le cluster Eden mise sur l'Europe pour décrocher de nouveaux budgets », Jacques Donnay, publié le 26 avril 2021, <https://www.le-tout-lyon.fr/lyon-defense-securite-le-cluster-eden-mise-sur-l-europe-pour-decrocher-de-nouveaux-budgets-13900.html>

Spécialités de la région Auvergne-Rhône-Alpes : l'optronique militaire



De nombreuses sociétés de la région Auvergne-Rhône-Alpes produisent des composants électroniques de pointe. Dans le domaine militaire, la région se fait remarquer par sa spécialisation dans l'optronique. Du matériel qui permet la navigation, le déplacement, le tir, la vision de nuit (en pratique, l'artillerie Nexter utilisée par l'Arabie saoudite au Yémen, les futurs blindés de l'armée française Griffon et Jaguar, les équipements des forces spéciales...). Metravib à Limonest (69), Optsys (qui équipe les blindés et canons Nexter) à Saint-Étienne, 40-30 et Tronics System en Isère, etc., travaillent sur ce segment dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous constatons également la présence de sociétés fabriquant des drones ou des composants liés aux drones (Squadron system à Grenoble, Elistair, à Dardilly, près de Lyon). Des sociétés comme Survey Copter dans la Drôme, ou Emitech testent et adaptent les composants aux normes militaires à Lyon. Quant à CS Group à Grenoble,

elle développe des logiciels pour l'armement. Bien sûr, se pose la question du contrôle des composants électroniques qui peuvent ne pas être considérés comme du matériel militaire mais des biens à double usage et échapper à la réglementation en vigueur sur le sujet.

Le monde de l'armement sous-traite à des bureaux d'études qui sont positionnés à la fois sur le civil et le militaire (tels que ceux sur les cartes électroniques Groupe Centum Adetel à Écully ou Elsys design à Villeurbanne et Grenoble). Le travail de ces bureaux d'études peut échapper aux réglementations sur la production de matériel militaire au stade initial du projet, quand les composants ne sont pas certifiés comme militaires. D'autre part, les technologies finales développées peuvent faire l'objet d'un usage à la fois civil et militaire, comme les drones Survey Copter ou Delta Drone par exemple.

Principaux pays concernés : Angola, Irak, Niger, Togo, Tunisie

Localisation : 200 allée René Higonet, 26760 Beaumont-lès-Valence

Modernisation des hélicoptères au service de régimes autoritaires

Quand l'armée cède ses hélicoptères d'occasion, le « Pôle optronique » de l'entreprise Ares (née de la fusion de Secaero et de SDTS) les rachète pour les rénover avant de les revendre à des clients étrangers. Il ne s'agit pas seulement de « retape », mais bien d'une « modernisation » puisque l'imagerie figure au registre des compétences du site drômois de la PME. Sa spécialisation dans la « vision de nuit » répond aux exigences des forces spéciales. De manière générale, les hélicoptères sont adaptés aux opérations furtives des militaires, ainsi que pour la surveillance/contrôle de la population et des ressources énergétiques offshore. On ne s'étonnera pas de trouver parmi ses clients de nombreux pays en guerre : Irak, Angola, Niger.

Dans le sillage du Printemps arabe, la PME n'a pas hésité à équiper la Tunisie et à prospecter auprès de l'Égypte¹, pays dans lequel les manifestants sont régulièrement réprimés avec du matériel français².

En décembre 2016, la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (Cieemg) a délivré une licence pour l'exportation de quatre hélicoptères Gazelle SA342 destinés au ministère togolais de la défense et des anciens combattants. L'Observatoire des armements avec les associations Survie, le Secours Catholique, Tournons la page et l'Acat, ont alors envoyé un courrier au gouvernement pour s'alarmer de la livraison de ces hélicoptères modernisés par Ares, alors « *que l'on dénombrait 20 morts entre août et octobre 2017, notamment lors de la répression d'une manifestation interdite par le pouvoir les 18 et 19 octobre* ». Bien que l'ancien ministre des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault se soit montré réticent sur cette vente en 2017, trois hélicoptères auraient été livrés³. Le député Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise) a interpellé le gouvernement à ce sujet en décembre 2020. Dans sa réponse publiée au *Journal officiel* du 7 septembre 2021, le ministère des Armées reconnaît avoir suspendu la licence d'exportation « *compte tenu de la dégradation de la situation intérieure observée en octobre 2017* ». Mais l'application de ce « principe de précaution » n'aura été que de courte durée ! Car en décembre 2018, « *la Cieemg a levé la suspension* »⁴, permettant ainsi la livraison effective des appareils.



Le site drômois de l'entreprise remet à neuf d'anciens hélicoptères de combat... qui sont vendus à de nombreux régimes répressifs.

En 2015, la PME visait notamment les marchés d'Amérique du Sud. C'est inquiétant dans la mesure où le Venezuela, le Chili, le Brésil ont rencontré de forts troubles sociaux ces dernières années.

À signaler également que la société Ares a obtenu des fonds européens pour développer son outil industriel et le rendre encore plus compétitif sur les marchés internationaux, sans que la commission ne tienne compte de l'utilisation contraire aux droits de l'homme du matériel exportés par la société.

1. « Aerotec homes in on new customers for Gazelle upgrade », 19 juin 2013, <https://www.flightglobal.com/aerotec-homes-in-on-new-customers-for-gazelle-upgrade/11013.article> et David Oliver, *The Gazelle*, Amberley Publishing, 2019, 144 p.

2. « Déploiement par la police tunisienne du véhicule blindé VAB MARK 3 (Arquus, ex-Renault Trucks Défense) à 00:21 - Tunisia: Protesters call for govt to resign in Tunis », Twitter, @elluin, 27 janvier 2021, <https://twitter.com/ElluinA/status/1354509437566922755>

3. « La Garde présidentielle de Gnassingbé ne recevra pas tous ses hélicoptères Gazelle », *Africa Intelligence*, 17 avril 2020, https://www.africaintelligence.fr/afrique-ouest-et-centrale_politique/2020/04/17/la-garde-presidentielle-de-gnassingbe-ne-recevra-pas-tous-ses-helicopteres-gazelle,108401435-ar1

4. Assemblée nationale, question écrite de Jean-Luc Mélenchon, 8 décembre 2020 ; réponse du ministère des Armées, 7 septembre 2021, <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-34596QE.htm>

.26. Nobel Sport

Principaux pays concernés : Côte d'Ivoire, France, Liban

Localisation : quartier de Mantaille, 26140 Anneyron

Épinglé par l'ONU pour trafic d'armes en Côte d'Ivoire

Focalisée sur les munitions de chasse, l'entreprise drômoise a développé à partir de 2009 son activité autour du maintien de l'ordre. Nous avons en mémoire les lanceurs de balle de défense (LBD) qui ont été épinglés pour avoir mutilé un nombre important de « Gilets jaunes » en 2018 et 2019 : 353 d'entre eux ont été blessés à la tête, dont 30 éborgnés, d'après le décompte du journaliste David Dufresne¹.

Cette arme puise sa genèse dans les émeutes de 2005 dans les banlieues françaises, aux dires des dirigeants de Nobel Sport. « Les Flash-Ball ont démontré leurs limites d'utilisation car les émeutiers se tenaient à distance respectable. L'État a donc cherché un moyen de neutraliser les personnes situées à 30-50 mètres. Nous nous sommes donc lancés dans l'étude d'une munition répondant à ces attentes² », expliquait une responsable de la société en 2005. En 2009, la presse indiquait que cette munition pouvait seulement « provoquer des bleus³ ». En réalité, ce sont des dizaines de manifestants qui ont été éborgnés par des munitions de ce type.

Qui a acheté les LBD et Flash-Ball de Nobel Sport ? Difficile de le savoir, faute de transparence sur les activités et exportations du matériel de maintien de l'ordre. Les forces de police nationales sont équipées par une société suisse, mais qu'en est-il des polices municipales et forces de police étrangères ?

Aux LBD et Flash-Ball, s'ajoutent les grenades. En 2014, au cours d'une manifestation contre le barrage de Sivens, Rémi Fraisse a été tué par une grenade offensive conçue par cette firme et lancée par un gendarme. Le modèle a été ensuite retiré de la circulation en France.

Mais Nobel Sport exporte aussi à l'étranger. Près de 500 000 grenades ont été vendues. Des grenades lacrymogènes produites par Nobel Sport ont été retrouvées dans la répression des manifestants au Liban⁴. Cerise sur le gâteau, la firme a été épinglée par l'ONU pour de nombreuses violations de l'embargo sur la Côte d'Ivoire en 2011.

Des grenades et pistolets ont été fournis à la police ivoirienne : « D'après le rapport de Human Rights Watch daté du 15 mars 2011 et d'autres sources fiables, le 5 décembre 2010, des forces de sécurité en tenue ont tiré en l'air dans le quartier Abobo Kennedy,



La société Nobel Sport a été mise en cause dans la mort de Rémi Fraisse, militant contre le barrage de Sivens, tué par un gendarme français en 2014. Mais elle a aussi alimenté les répressions notamment en Côte d'Ivoire et au Liban.

puis elles ont lancé des grenades lacrymogènes en direction des maisons. Le gaz a contraint les familles à sortir et les forces de sécurité ont alors ouvert le feu sur des civils » a souligné le groupe d'experts de l'ONU chargé de vérifier sur le terrain le respect de l'embargo sur la Côte d'Ivoire⁵. L'entreprise aurait notamment utilisé les services de Robert Montoya, un trafiquant d'armes bien connu proche des services secrets français et qui a été impliqué dans la sinistre affaire du bombardement de la base militaire de Bouaké en 2004, dans laquelle neuf soldats français ont trouvé la mort.

Équipement et matériel destiné à la police

75. Le Groupe a recueilli des documents attestant que des sociétés de MM. Lafont et Montoya ont enfreint à plusieurs reprises le régime de sanctions, notamment en important des lance-grenades lacrymogènes Cougar (de calibre 56 mm), les munitions correspondantes et d'autres grenades lacrymogènes (fabriquées par les sociétés françaises SAE Alsetex et Nobel Sport) et des pistolets GC27 et GC54 et les munitions correspondantes (fabriqués par Nobel Sport). D'après le rapport de Human Rights Watch daté du 15 mars 2011 et d'autres sources fiables, le 5 décembre 2010, des forces de sécurité en tenue ont tiré en l'air dans le quartier Abobo Kennedy, puis elles ont lancé des grenades lacrymogènes en direction des maisons. Le gaz a contraint les familles à sortir et les forces de sécurité ont alors ouvert le feu sur des civils.

Extrait du rapport du groupe d'expert des Nations Unies sur la Côte d'Ivoire (2012)

¹. Cf. <https://www.franceinter.fr/societe/deux-ans-apres-que-sont-devenus-les-gilets-jaunes-mutilés-en-manifestation>

². « Nobel Sport. Nouveau marché en ligne de mire », *Le Télégramme*, 17 janvier 2009.

³. Ibid.

⁴. Jacques Pezet, Robin Andraca, « Les grenades lacrymogènes utilisées contre les manifestants à Beyrouth sont-elles fabriquées en France ? », *Libération.fr*, 10 août 2020, https://www.liberation.fr/checknews/2020/08/10/les-grenades-lacrymogènes-utilisées-contre-les-manifestants-a-beyrouth-sont-elles-fabriquées-en-fran_1796454/

⁵. *Rapport final du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire*, Nations unies, 14 avril 2012, p. 24.

.26. Survey Copter

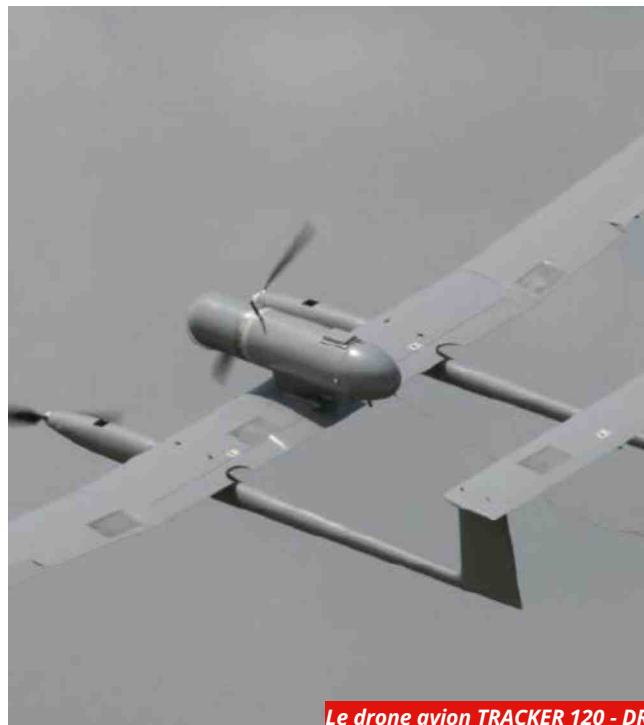
Principaux pays concernés : utilisation probable aux larges du Yémen, Somalie, Mozambique, Nigéria

Localisation : 405 chemin du Bisolet, 26700 Pierrelatt

Mini drones au service de la marine française

Le 11 février 2020, l'armée française a commandé un ensemble de 22 drones à Survey Copter¹. Il n'est pas rare que les grandes entreprises comme Airbus s'appuient sur des petits prestataires, poissons pilotes de l'innovation dans des secteurs pointus (drones, communication). Survey Copter opère d'ailleurs à la frontière entre le civil et le militaire. Cette société est, par exemple, impliquée dans une expérimentation à l'échelon urbain lancée par la région des Hauts-de-France qui consiste à développer des livraisons par drone aux particuliers².

Les systèmes de mini drones que la société fabrique, paraissent bien indolores. En réalité ils ne le sont pas, car ils permettent à l'armée française d'acquérir du renseignement sur un territoire et de détecter des cibles, ce qui est essentiel à l'engagement armé (de la France ou de ses alliés). « *Mon objectif c'est de disposer d'un drone par bateau en 2030 — petit bateau, petit drone ; gros bateau, gros drone. En équipant nos patrouilleurs de petits drones, j'espère multiplier par un chiffre compris entre six et dix la surface couverte annuellement par nos moyens* », déclarait l'amiral Prasuck à l'Assemblée nationale en 2019³. Onze nouveaux patrouilleurs seront livrés d'ici 2025. Là encore, il s'agit de couvrir une vaste étendue marine — la zone économique exclusive française, un héritage colonial dont les frontières sont parfois contestées par l'ONU⁴ — pour des raisons économiques, mais aussi d'exploitation énergétique⁵. En effet, cette « conquête des mers » naît de la volonté de contrôler le trafic maritime ainsi que d'exploiter les immenses gisements de gaz offshore repérés au large de la Somalie, du Yémen, de la Tanzanie, du Mozambique et de l'Afrique du Sud⁶. Alimentant le pillage des ressources des peuples du Sud à notre seul profit, un tel projet va aussi à l'encontre de la transition énergétique, le gaz étant considéré comme l'énergie propre de demain par Total et... nos autorités.



Le drone avion TRACKER 120 - DR

Cette filiale d'Airbus implantée à Pierrelatte fabrique de petits drones pour la marine nationale française, dont la mission n'est pas sans lien avec les intérêts énergétiques de la France dans le Yémen et le Mozambique en guerre.

1. Justine Boquet, « Survey Copter, filiale d'Airbus, équipe en drones la Marine nationale », *Air & Cosmos*, 11 février 2021, <https://www.air-cosmos.com/article/survey-copter-filiale-dairbus-quipe-en-drones-la-marine-nationale-24214>

2. « Hauts-de-France : tests de livraison par drone sur un futur immense site d'e-commerce », AFP, 7 novembre 2019, https://www.challenges.fr/economie/hauts-de-france-tests-de-livraison-par-drone-dans-le-cadre-de-la-construction-d-e-valley_683702

3. « Compte rendu — Audition de l'amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la marine », Commission de la défense nationale et des forces armées, Assemblée nationale, 3 juillet 2019, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_def/115cion_def1819046_compte-rendu

4. « En parallèle de ce programme aux moyens techniques et financiers conséquents (chapoté par Ifremer) qui concerne, dans l'océan Indien : la Réunion, Kerguelen, Crozet, Saint-Paul et Nouvelles-Amsterdam, la France a décrété la limite extérieure de sa ZEE au large de Mayotte, en janvier 2020 », @Leilya08, Twitter.com, 14 juin 2020, <https://twitter.com/Leilya08/status/1272197837254787072>

5. « Base militaire, checkpoints et prison secrète : un rapport pointe la « militarisation » des infrastructures de Total au Yémen », Observatoire des armements, 7 novembre 2019, <http://obsarm.org/spip.php?article325>

6. *Ibid.*

Principaux pays concernés : périmètre d'intervention de l'armée française, Yémen, Ukraine

Localisation : 34 boulevard de Valmy, 42300 Roanne

Des canons et blindés engagés du Yémen à l'Ukraine

L'entreprise Nexter, spécialisée dans la fabrication de blindés et d'artillerie, est l'héritière des anciens arsenaux français de l'armée de terre qui ont fusionné en 1971 sous le nom de Giat industries et ont été marqués par de nombreuses restructurations. Nexter est maintenant associé au fabricant de blindés allemand KMW (Krauss-Maffei Wegmann). Son site de Roanne — où travaille près de 1 400 salariés¹ — s'occupe de l'assemblage des canons et véhicules blindés tandis que l'optique et les instruments de visée sont fabriqués par une autre société locale, la PME Optsys basée à Saint-Étienne. En attendant l'avènement d'un hypothétique char franco-allemand, successeur des chars Leopard et Leclerc, elle participe à la modernisation actuelle de l'équipement terrestre français, à travers les nouveaux blindés Griffon, et alimente les guerres de l'armée française : le canon Caesar a ainsi été utilisé en Syrie.

Ayant pour clients l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, Nexter s'est fait remarquer à de multiples reprises pour son implication dans la guerre au Yémen : les chars Leclerc vendus aux Émirats arabes unis sont engagés dans différentes offensives, les canons Caesar utilisés à la frontière entre l'Arabie saoudite et le Yémen² pour bombarder les combattants houthis et les populations du Nord du Yémen. Quand en 2016 les ONG et l'ONU s'alarment de la situation humanitaire et des crimes de guerre au Yémen, cela n'empêche pas Nexter de prélever en urgence des obus de chars Leclerc dans les stocks de la cavalerie française pour les transférer aux Émirats³.

D'autres pays tels que la Thaïlande (6) et l'Indonésie (37) ont également acquis le canon Caesar⁴. En 2021, selon la journaliste Eva Thiébaud, l'entreprise roannaise souhaite émettre une nouvelle offre pour la vente de 400 blindés de transport de troupes Titus et ouvrir une co-entreprise aux Émirats⁵. Nexter travaille aussi en association avec le fabricant de blindés turc Otokar⁶.

Suite au déclenchement le 24 février 2022 de la guerre menée par la Russie à l'encontre de l'Ukraine, le gouvernement français a décidé de livrer notamment des canons Caesar à l'armée ukrainienne ainsi que des milliers d'obus. Le nombre n'a pas été précisé, mais selon plusieurs sources, il s'agirait de



Canon Caesar utilisé par l'Arabie saoudite contre le Yémen - DR

La firme roannaise n'hésite pas sur demande des autorités françaises à fournir canons et munitions aux belligérants des guerres au Yémen et d'Ukraine.

12 canons, prélevés sur le stock de l'armée de terre. Une quarantaine de militaires ukrainiens seraient arrivés fin avril au camp militaire de Canjuers pour apprendre à les manier⁷.

Concernant le Yémen, plusieurs ONG — dont l'Observatoire des armements, Amnesty International France, Care, ACAT et FIDH — mènent une campagne depuis 2018 pour demander la suspension des ventes d'armes à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, dans le sillage de celles conduites par le passé par d'autres collectifs. Cette campagne a abouti à un nouveau rapport parlementaire demandant le renforcement du rôle du Parlement dans le contrôle des exportations d'armes, réforme qui se fait attendre depuis 30 ans⁸. Un rapport dont tant le gouvernement que la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale s'efforcent de « geler » les recommandations adoptées.

1. Précisément 1 367 en juillet 2021 selon *Le Progrès* du 24 septembre 2021, p. 13.

2. « Nouveaux "indices de présence" de matériel militaire français au Yémen et demande d'ouverture d'une enquête parlementaire », Observatoire des armements, FIDH, 9 avril 2018, <http://obsam.org/spip.php?article303>

3. Tony Fortin, « La France partie prenante de la guerre contre le Yémen », *Orient XXI.info*, 4 octobre 2018, <https://orientxxi.info/magazine/la-france-partie-prenante-de-la-guerre-contre-le-yemen,2662>

4. « L'Indonésie s'offre à nouveau le canon Caesar de Nexter », *La Tribune*, 20 février 2017, <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/l-indonesie-s-offre-a-nouveau-le-canon-caesar-de-nexter-641903.html>

5. Eva Thiébaud, « "Made in Auvergne-Rhône-Alpes" : ces armes fabriquées près de vous, utilisées dans la sale guerre du Yémen », *Mediacités*, 26 janvier 2021, <https://www.mediacytes.fr/enquete/lyon/2021/01/26/made-in-auvergne-rhone-alpes-ces-armes-fabriquees-pres-de-vous-utilisees-dans-la-sale-guerre-du-yemen/>

6. « Cobra Wheeled Light Armoured Vehicle, Turkey », *Army Technology*, <https://www.army-technology.com/projects/cobra/>

7. « Des soldats ukrainiens s'entraînent-ils sur le camp militaire de Canjuers? », *Var Matin*, 29/04/2022, <https://www.varmatin.com/defense/des-soldats-ukrainiens-sentraient-ils-sur-le-camp-militaire-de-canjuers-763740>

8. Jacques Maire et Michèle Tabarot, *Rapport au Parlement sur les exportations d'armement*, Assemblée nationale, 18 novembre 2020, www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_afetr/15b3581_rapport-information

Principaux pays concernés : France

Localisation : 1 rue de l'Informatique, 42000 Saint-Étienne

Quand la société civile empêche l'installation « de grandes oreilles » dans un quartier populaire

Créée en 2018, Serenity est une start-up spécialisée en cybersécurité qui, selon son site Internet, « a pour ambition de créer un large système de sécurité et de défense dédié aux villes, PME et grands groupes ». Son président et co-fondateur n'est autre que Guillaume Verney-Carron, en charge de l'export et, depuis 2014, directeur de l'entreprise d'armement Verney-Carron, dont vous trouverez la fiche page suivante.

À titre d'expérimentation, la municipalité de Saint-Étienne projetait d'installer « des grandes oreilles » dans un quartier populaire, à savoir des capteurs enregistrant les sons et susceptibles de détecter des « bruits suspects ». Des alertes pouvaient ensuite être envoyées à la police. Pour cela elle avait fait appel à Serenity. Mais en octobre 2019, le projet a fait l'objet d'un avertissement de la part de la CNIL pour « traitement illicite des données personnelles » car le système mis en place par l'entreprise pouvait capter aussi les voix et conversations entre les personnes ! Quelques mois plus tard, la mairie a fini par renoncer au projet¹.

Selon l'enquête de La Quadrature du net², « le projet prévoyait en réalité deux phases : une première phase avec l'installation de ces capteurs et une seconde phase avec l'utilisation de drones "automatiques" équipés de caméras [...] permettant de mobiliser les moyens d'intervention adaptés à la situation ». La création d'une application de dénonciation citoyenne permettant aux habitants la « signalisation de problème » avait également été envisagée, avant d'être abandonnée « au vu des nombreuses contraintes techniques et juridiques qui se posaient ».

Le renoncement pour l'instant à ces projets est le fruit d'une mobilisation menée par un collectif de plusieurs associations (Ligue des droits de l'homme, Stop-Linky et Halte au contrôle numérique) qui a organisé de nombreuses actions et réunions publiques. « Nous essayons de faire l'information et de faire en sorte que les habitants se réapproprient le sujet. On a vraiment progressé puisque beaucoup de jeunes se mobilisent. Nous organisons des actions comme un défilé carnavalesque contre les micros ou



Citoyen-ne-s mobilisé-es dans la Loire - DR

Sur demande de la mairie, l'entreprise stéphanoise voulait mettre en place des capteurs d'enregistrement des sons dans un quartier populaire. Un projet retoqué par la CNIL grâce à la mobilisation d'un collectif d'habitant-e-s.

des réunions publiques, telles que celle sur la reconnaissance faciale », confie Denis Nicolier, un des animateurs du collectif Atelier Google et Serenity. En ligne de mire du militant : l'arrivée de la 5G. Des tuyaux qui permettront à l'architecture de la smart city (« ville intelligente » bardée de capteurs et vidéosurveillance) de se déployer encore plus facilement, les images et sons prélevés des vidéos/capteurs nécessitant une bande passante conséquente. En plus de la 5G, son corollaire, un système d'exploitation des données des infrastructures de la ville (feux, consommation d'énergie des bâtiments publics...). Veolia Suez est déjà en place à l'insu des habitants de la ville³. La mairie et la multinationale mettent en avant un prétexte écologique (la gestion numérique permettrait de faire des économies d'énergie) pour justifier la mise en place de cette surveillance généralisée qui sert avant tout à cerner les habitudes de vie des Stéphanois-e-s.

1. Denis Meynard, « Coup d'arrêt de la CNIL aux nouveaux dispositifs de sécurité numérique », *Les Échos*, 29 octobre 2019, <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/coup-darret-de-la-cnil-aux-nouveaux-dispositifs-de-securite-numerique-1144064>

2. Cf. <https://www.laquadrature.net/2019/04/15/mouchards-et-drone-a-saint-etienne-le-maire-veut-etouffer-le-debat/>

3. Conférence d'Alexis Fitzjean O'Coibthigh, avocat membre de la Quadrature du Net, à Saint-Étienne autour de Serenity, <https://videos.alolise.org/videos/watch/a6e2dd5e-e18b-4408-9559-c61741da61b8>

.42. Verney-Carron

Principaux pays concernés : périmètre d'intervention de l'armée française, Yémen, Ukraine

Localisation : 54 boulevard Thiers, 42000 Saint-Étienne

Des Flash-Ball contre l'opposition en RDC et... en France

Verney-Carron, pour compenser la baisse de son chiffre d'affaires dans la vente d'armes de chasse, s'est diversifié en produisant à partir du milieu des années 1990 des équipements de sécurité, dont les Flash-Ball. Utilisés par la police nationale, ils ont été remplacés en 2018 par les fameux lanceurs de balle de défense (LBD), à la portée plus longue et aux munitions plus larges. Il n'en reste pas moins que les Flash-Ball peuvent toujours équiper les polices municipales. Il y a même une « recrudescence des achats avec les événements terroristes » : « Quasiment tous les maires sont en train d'équiper leurs polices en armements » explique Guillaume Verney-Carron, le PDG de l'entreprise en 2019¹.

Comme le LBD, le Flash-Ball mutile. En 2009, six personnes ont été blessées au cours d'une opération policière contre une manifestation de soutien aux exilés². En 2010, Mustapha Ziani, résident d'un foyer de travailleurs, a été tué par un tir de Flash-Ball. La même année, la sentence tombe. La Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS) indique que ses utilisateurs se confrontent à « l'imprécision des trajectoires des tirs qui rendent inutiles les conseils d'utilisation théoriques, et à la gravité comme à l'irréversibilité des dommages collatéraux manifestement inévitables qu'ils occasionnent ». Ce risque est même « disproportionné au regard des buts en vue desquels [le pistolet] a été conçu ».

Les mots eux-mêmes, choisis pour définir l'arme de la part des industriels, mettent le doigt sur sa dangerosité : « arme à létalité réduite ». Le « Flash-Ball [a] une puissance d'arrêt équivalente à celle d'un 38 spé³ », souligne Alain Gheerbrant en 1994, alors directeur de Equipol, une société spécialisée dans la vente d'armes et accessoires aux administrations françaises et étrangères qui commercialise le Flash-Ball aux côtés de Verney-Carron et dont la base logistique se trouve à Saint-Just-Saint-Rambert dans le département de la Loire...

En 2013, Verney-Carron équipe notamment la police de Lyon et de Marseille. Est-ce toujours le cas ? Là encore, impossible à savoir faute de transparence sur la production, les exportations de matériel de



Flash-ball super pro fbsp - DR

Depuis 2018, l'entreprise stéphanoise controversée n'équipe plus la police nationale en Flash-Ball. Restent les polices municipales et les exportations à l'étranger sur lesquelles un grand flou persiste.

maintien de l'ordre et leur utilisation par les différentes municipalités...

L'entreprise cherche depuis près de dix ans à se développer à l'export. De 2003 à 2013, la part de son chiffre d'affaires réalisé à l'international est passée de 5 % à 38 %. Son objectif à l'horizon 2015 était de parvenir à 50 %, selon *le Journal des entreprises* en 2013⁴.

En 2011, 31 Flash-Ball fabriqués par Verney-Carron ont en effet été exportés vers la République démocratique du Congo pour assurer soi-disant « la sécurité lors des élections ». Pourtant, c'est un tout autre tableau qui est dressé par les ONG. Selon un rapport d'Amnesty International, « les ONG de défense des droits humains s'accordent pour dire que la police, comme l'ensemble des services de sécurité, est politisée et utilisée par le gouvernement pour réprimer l'opposition ». L'ONU montre « bien que ces forces ont été utilisées pour combattre l'opposition dans le contexte des élections présidentielle et législatives⁵ ».

1. Servan Le Janne, « Voici la famille qui a inventé le Flash-Ball », 30 novembre 2020, <https://www.ulyces.co/longs-formats/qui-sont-les-inventeurs-du-flash-ball/>

2. Ibid.

3. Denis Meynard, « Armes de chasse : Verney-Carron met le Flash-Ball à son catalogue », *Les Échos*, 23 août 1994, <https://www.lesechos.fr/1994/08/armes-de-chasse-verney-carron-met-le-flash-ball-a-son-catalogue-888020>

4. « Guillaume et Jean Verney-Carron, la nouvelle génération », *Le Journal des entreprises*, 8 mars 2013, <https://www.lejournaldesentreprises.com/auvergne-rhone-alpes/article/guillaume-et-jean-verney-carron-la-nouvelle-generation-81244>

5. « Si tu résistes, on va te tuer », *République démocratique du Congo, Arguments en faveur d'un traité international sur le commerce des armes*, Amnesty International, juin 2012, <https://www.amnesty.org/download/Documents/20000/afr620072012fr.pdf>

L'Indonésie a également acquis des équipements de sécurité à partir de 2010 et l'entreprise prospecte aussi au Pérou, au Brésil, au Vietnam et en Malaisie⁶. En 2017, Verney-Carron attendait la conclusion d'un gros contrat avec l'Algérie.

Malgré ses différents « succès », Verney-Carron connaissait des difficultés financières depuis plusieurs mois. Mise sous procédure de sauvegarde, elle était depuis l'automne 2021 à la recherche d'un repreneur. C'est chose faite car elle vient d'être rachetée par Cybergun, une entreprise française basée dans les Hauts-de-Seine qui s'est positionnée sur le militaire à partir de 2018. Vingt millions d'euros vont être injectés dans l'usine Verney-Carron de Saint-Étienne, dont 12 millions pour le développement de l'activité « *qui intéresse le plus stratégiquement Cybergun : les armes de petit calibre pour le maintien de l'ordre et la défense*⁷ ». De quoi permettre l'industrialisation de deux nouvelles armes en cours de développement : le fusil d'assaut VCD15 et le fusil de précision VCD10.

En 2016, des militants contre les violences policières ont manifesté dans la ville de Saint-Étienne contre le rôle de Verney-Carron. Ils ont organisé un rassemblement festif suivi d'une journée de débats sur l'impact des armements et des répressions dans la société, durant laquelle l'Observatoire des armements est intervenu. En 2018, une nouvelle manifestation « contre la machine de mort Verney-Carron » a rassemblé 600 habitants et soutiens des ZAD dans les rues de Saint-Étienne⁸.

⁶. Dossier de presse du Cluster Eden, 2018, <https://www.edencluster.com/wp-content/uploads/2020/11/EDENcluster-10ans-ESY-2018-DP-3.pdf>

⁷. « Défense : Cybergun rachète Verney-Carron et veut défendre "un marché stratégique" pour l'Hexagone », Stéphanie Gallo Triouleyre, *La Tribune*, 9 mars 2022, <https://region-aura.la Tribune.fr/strategie/2022-03-08/armes-de-petit-calibre-cybergun-rachete-verney-carron-et-veut-defendre-un-marche-strategique-pour-l-hexagone-905607.html>

⁸. « 600 personnes ont défilé le 14 avril pour soutenir la ZAD et contre la machine de mort Verney Carron », *Rebellyon.info*, 17 avril 2018, <https://rebellyon.info/SOUTENONS-LA-ZAD-samedi-a-Verney-19003>

En complément...

Disponible sur le site de l'Observatoire en téléchargement gratuit



Ouvrages disponibles en version papier auprès de l'Observatoire pour 7€, frais de port compris.

.69.

Arquus

Principaux pays concernés : Égypte, Chili, Liban, Sénégal, Tunisie.

Localisation : 99 route de Lyon, 69800 Saint-Priest

Du Chili au Liban, des blindés en guerre contre les mouvements sociaux

Comme Nexter, Arquus est une société qui procède de la fusion de plusieurs arsenaux français dans le domaine terrestre : en premier lieu le pan militaire de l'entreprise Berliet, puis de Renault mais aussi Acmat, Panhard... L'entreprise héberge son antenne « Recherche et développement » à Vénissieux et Saint-Priest. Les usines de la région lyonnaise jouent le rôle crucial d'intégrateur des sous-ensembles électroniques dans la mécanique. Si Arquus est désormais la propriété du groupe suédois Volvo, elle reste étroitement liée à la politique de l'État français. Les anciens arsenaux du temps de la guerre froide ont pâti de la mondialisation croissante du marché de l'armement – résultat pour partie de nos propres exportations d'armes qui ont permis aux pays acheteurs d'en produire aujourd'hui grâce à la transmission du savoir-faire. De plus en plus de pays fabriquent des blindés. Cela explique certaines des difficultés actuelles rencontrées par la filiale du groupe Volvo qui est en train de recentrer ses activités à Limoges¹.

La société Arquus équipe toujours l'armée française, à savoir les nouveaux blindés Jaguar dans le cadre du programme Scorpion ; elle travaille par ailleurs sur un gros contrat avec le Maroc : 500 véhicules légers. Arquus a récemment livré des blindés à l'Arabie saoudite, à l'Égypte, au Liban, aux pays du G5 Sahel (Sénégal, Mauritanie...), en Somalie.

Les blindés vendus ont été impliqués dans la répression de la population égyptienne en 2013². Un cas documenté d'utilisation des véhicules Sherpa dans la répression violente d'une manifestation concerne les événements du 14 août 2013, lorsque les forces de police ont violemment dispersé les *sit-in* des sympathisants des Frères musulmans à Rabaa Al Adawiya et Al Nahda. Les forces de police ont eu recours à des tirs qui ont entraîné la mort de près de 1 000 personnes.

Pourquoi les Sherpa sont-ils aussi dangereux ? Bardés de technologies, ils ne sont pas que des véhicules, mais sont aussi des « avant-postes » de renseignement qui permettent d'intervenir très vite en



Elluin @ElluinA · 9 févr. 2020

Au Chili, le Grupo de Operaciones Policiales Especial (GOPE) déploie un véhicule blindé FRANCAIS : un sherpa light fabriqué par Arquus (ex Renault Trucks Defense), voir à 01:31 @pwlicken @Brian_Castner @samdubberley @Pabloneruda54



Pablo Neruda Compte restreint @Pabloneruda54 · 9 févr. 2020

🇷🇺🇨🇱🇨🇱 #Chili 🌟🌟🌟

Une fois de plus, les rues du #Chili se sont transformées en scène de guerre, la police lourdement armée contre les personnes non protégées. Le massacre continue.

[Afficher cette discussion](#)



63,3 k vues

1:30 / 1:43



1



15



14



9 février 2020 - Post twitter - DR

Quand des citoyens descendent dans la rue contre leur gouvernement, il suffit parfois d'ouvrir les yeux. Vous y trouverez souvent la présence de blindés high tech de la société Arquus, dont raffolent les régimes répressifs.

cas de mouvement social. Ils peuvent être dotés d'une liaison satellitaire numérique qui leur permet d'obtenir des informations en temps réel de la part du satellite qui est un puissant outil de renseignement. Certains véhicules qui étaient déployés en Égypte étaient dotés de caméras pouvant zoomer jusqu'à 8 kilomètres, caméras proposées en option par le fabricant Arquus.

D'autres usages contre des manifestants ont été repérés : au Chili début 2020³, au Liban en août 2020⁴ et en Tunisie en janvier 2021⁵. Au Sénégal, les véhicules d'Arquus ont été aperçus lors de protestations en 2018, mais aussi lors des derniers événements en mars 2021 qui ont fait au moins dix morts, selon une enquête du média en ligne *Streetpress*⁶.

La société civile ne s'est pas mobilisée contre l'entreprise en tant que telle, mais plus généralement contre les exportations d'armes françaises à l'Égypte.

¹. « À Limoges, Arquus a déjà pris le virage de la spécialisation », *Forces Operations Blog*, 31 mai 2021, <https://www.forcesoperations.com/a-limoges-arquus-a-deja-pris-le-virage-de-la-specialisation/>

². « Égypte : une répression made in France », FIDH, Observatoire des armements, 2 juillet 2018, <http://www.obsarm.org/spip.php?article310>

³. « Au Chili, le Grupo de Operaciones Policiales Especial (GOPE) déploie un véhicule blindé FRANCAIS : un sherpa light fabriqué par Arquus (ex Renault Trucks Defense), voir à 01:31 », @elluinA, 9 février 2020.

⁴. « Au Liban, la répression des manifestations alimentées par le made in France », Amnesty International, 28 janvier 2021, <https://www.amnesty.fr/contrôle-des-armes/actualites/liban-manifestation-repression-armes-france>

⁵. « 4 véhicules de maintien de l'ordre français de type MIDS (Arquus, ex Renault trucks defense) déployés en Tunisie », Twitter, 27 janvier 2021, <https://twitter.com/ElluinA/status/1354452476745945089>

⁶. Maxime Reynié, « La France fournit au Sénégal les armes de la répression », *Streetpress.com*, 17 mars 2021, <https://www.streetpress.com/sujet/1615980861-france-fournit-senegal-armes-repression-maintien-ordre-grenades-lacrymos>

L'implication de l'entreprise dans la répression en Égypte, aux côtés d'autres fabricants d'armes, a été pointée par l'Observatoire des armements, la FIDH⁷ et Amnesty International France⁸. Ces rapports ont nourri un travail d'interpellation des députés. Dans leur rapport parlementaire publié fin 2020, les députés Jacques Maire et Michèle Tabarot reconnaissent l'implication du matériel de guerre français « *dans des violences contre des manifestants* » en Égypte⁹ : « *Des échanges et de la mission effectuée en Égypte, [Jacques Maire] garde le sentiment que les*

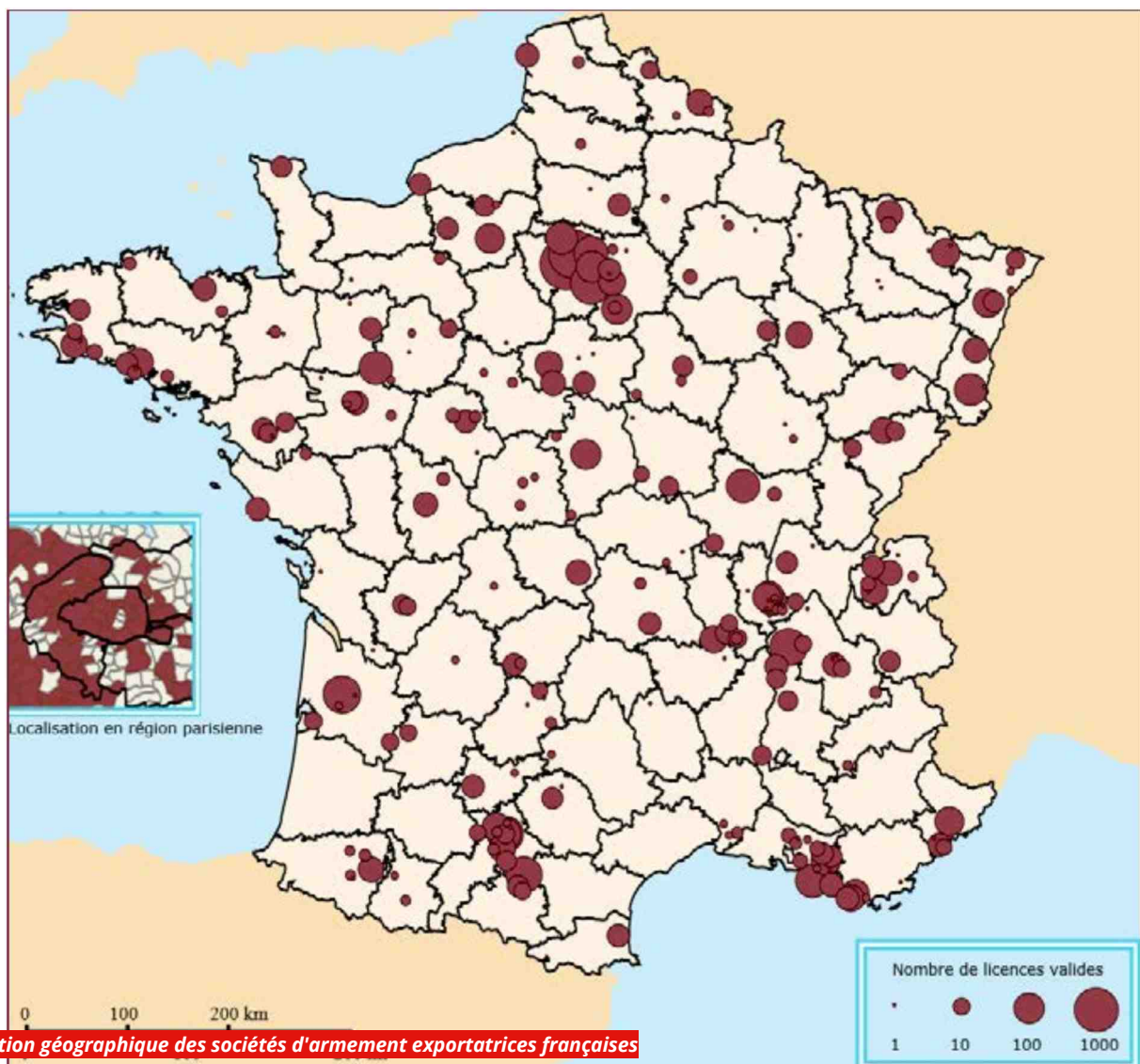
équipements d'envergure acquis par l'Égypte n'ont qu'un lointain rapport avec les besoins pressants d'une armée dont la vocation est la défense du territoire national. »

7. « La France et ses entreprises participent à l'écrasement du peuple égyptien », Observatoire des armements, FIDH, juillet 2018, www.obsarm.org/spip.php?article310

8. « Égypte. Des armes au cœur de la répression », Amnesty International France, 16 octobre 2018, <https://www.amnesty.fr/contrôle-des-armes/actualités/france-egypte-aux-armes-policiers-egyptiens>

9. Jacques Maire et Michèle Tabarot, *Rapport au Parlement sur les exportations d'armement*, Assemblée nationale, 18 novembre 2020, www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_afetr/115b3581_rapport-information

Opacité de l'information concernant les sociétés exportatrices françaises



Répartition géographique des sociétés d'armement exportatrices françaises

Source : Rapport au Parlement 2021 sur les exportations d'armement de la France

Principaux pays concernés : Côte d'Ivoire, Libye

Localisation : 472 rue Thimonnier Le Naodiss, 69530 Brignais

Société militaire privée brignairote : pompier ou pyromane des conflits ?

En 2020, à l'approche de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara s'accroche au pouvoir comme ses prédécesseurs. La société civile manifeste et subit une dure répression : une dizaine de morts, des centaines de blessés causés par les tirs de l'armée¹. Et c'est justement une société de la région qui s'occupe de former cette dernière : Corpguard, basée à Brignais dans le Rhône, qui réunit David Hornus, un ancien officier, mais aussi Pierre Martinet, ex-agent de la DGSE et intervenant médiatique sur les questions de terrorisme. Fin 2016, la société achevait d'entraîner un bataillon de 700 hommes à Yamoussoukro et devait enclencher une autre session de formation à Abidjan. Corpguard n'est toutefois pas la seule société française à opérer là-bas : la controversée Themis, dirigée par Jean Baillaud et basée en Île-de-France, est également sur place. Et leurs interventions ne se font pas sans l'aval des autorités françaises qui ont signé plusieurs accords de coopération militaire avec Yamoussoukro depuis l'indépendance du pays en 1960.

La société Corpguard a été fondée en 2006 par David Hornus qui porte à son actif d'autres sociétés militaires privées, aujourd'hui dissoutes, comme Risksgroup ou Secopex. Cette dernière s'est fait connaître de façon retentissante pour ses activités en Libye : agissant auprès du CNT (Conseil national de transition) représentant le gouvernement, elle était aussi introduite « dans les milieux terroristes ». Un de ses fondateurs a même été tué en Libye dans des conditions douteuses selon l'enquête de plusieurs journalistes. « *La Secopex, ils sont très mal vus dans le monde militaire, ils mangent à tous les râteliers, il n'y a aucune éthique. Ils accepteront de travailler pour un chef d'État sanguinaire comme pour ses adversaires, pourvu qu'ils soient payés* », a expliqué un officier français².

Parmi les réseaux de Hornus figurent aussi Robert Dulas, alias Bob, ancien conseiller du général ivoirien Robert Guéï³ et le conseiller militaire de l'ancien président centrafricain François Bozize⁴, des acteurs bien connus de massacres.



Les différentes activités des responsables de Corpguard Defense Services, David Hornus et Pierre Martinet, sont entourées d'une réputation sulfureuse : rôle trouble en Libye, formation de l'armée ivoirienne impliquée dans des massacres, barbouzeries autour d'un animateur de télévision.

Quant aux activités passées de son associé Pierre Martinet, elles ne semblent guère plus reluisantes. L'ex-agent de renseignement a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende pour avoir surveillé en 2002 Bruno Gaccio des Guignols de l'info et tenté de lui « casser la gueule », sur ordre de la direction de Canal+⁵.

Malgré un nouveau lifting — nouveau nom, nouveau site, sur lequel figure la caution de politiques et d'humanitaires locaux —, Corpguard n'échappe pas aux critiques, y compris dans la « communauté militaire ». La présence de cette société en Côte d'Ivoire a soulevé des critiques parmi les officiers français. Ces derniers estiment que les entreprises privées de ce type s'immiscent dans le programme de « Désarmement, Démobilisation et Réintégration » (DDR)⁶.

1. « Élection en Côte d'Ivoire » : on décèle l'hypocrisie plus que l'aveuglement », Thomas Noiro, *Billets d'Afrique* n° 302, novembre 2020, <https://survie.org/billets-d-afrique/2020/302-novembre-2020/article/election-en-cote-d-ivoire-on-decele-l-hypocrisie-plus-que-l-aveuglement>

2. « Libye : Pierre Marziali est-il une victime d'État ? », *Le Monde*, 4 décembre 2014, https://www.lemonde.fr/televsions-radio/article/2014/12/08/libye-pierre-marziali-est-il-une-victime-d-etat_4536620_1655027.html

3. Robert Guéï, Wikipédia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Gu%C3%A9%C3%AF

4. « Crimes de guerre en Centrafrique : un ex-officier arrêté et incarcéré », 24 heures, 19 septembre 2020, <https://www.24heures.ch/crimes-de-guerre-en-centrafrique-un-ex-officier-arrete-et-incarcere-281418031250>

5. « Espionnage à Canal+ : Pierre Martinet affirme avoir préparé un projet d'agression contre Bruno Gaccio », *Le Monde*, 14 mai 2005, https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2005/05/14/nouvelles-accusations-dans-l-affaire-d-espionnage-a-canal_649859_3236.html

6. « La concorde militaire, un marché pour le privé ? », *La lettre du continent*, n° 756, mercredi 28 juin 2017.

L'international n'est pas le seul « terrain de jeu » de David Hornus qui est aussi « adjoint en charge de la prévention et de la sécurité » à la mairie de Saint-Genis-Laval dans le Rhône. Or on retrouve au programme des élus aux dernières élections... l'instauration d'une brigade de nuit et l'armement de la police municipale.

Parmi l'expertise de Corpguard figure d'ailleurs tout un volet sur « la gestion de crise en cas de conflit social » dont les « actions sont modulables selon la sévérité de la crise et la typologie du conflit. Notre objectif : protéger votre entreprise en toutes circonstances »⁷ !

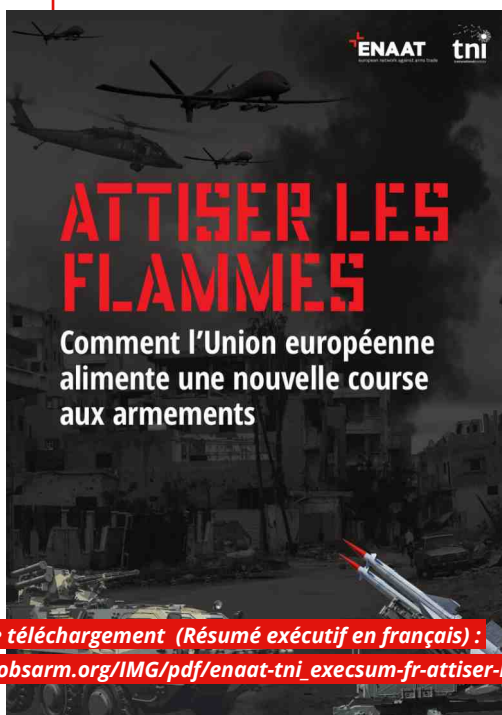
Alors qu'un rapport parlementaire publié en 2012⁸ demandait la réglementation des sociétés militaires privées (SMP), rien n'a bougé depuis. L'Observatoire des armements a interpellé sur ce sujet en avril 2021 Thomas Gassilloud, député LREM membre de la commission de la défense et élu de la circonscription où siège cette entreprise. Nous attendons toujours sa réponse.

⁷. <https://www.corpguard.com/fr/gestion-conflit-social-entreprise/>

⁸. Christian Ménard, Jean-Claude Viollet, *Rapport d'information sur les sociétés militaires privées*, Assemblée nationale, 14 février 2012, <https://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4350.asp>

Comment l'Union européenne alimente une nouvelle course aux armements

Mars 2022 - 94 pages



Lien de téléchargement (Résumé exécutif en français) : http://obsarm.org/IMG/pdf/enaat-tni_execsum-fr-attiser-les-flammes.pdf

Le Fonds européen de la défense (FED 2021-2027) a accordé un budget sans précédent de 8 milliards d'euros pour la recherche et le développement (R&D) de nouvelles technologies militaires. Il est trop tôt pour analyser l'impact du FED car il vient à peine d'être lancé.

C'est pourquoi cette recherche analyse ses deux programmes précurseurs : l'Action préparatoire pour la recherche en matière de défense (PADR 2017-2019) avec un budget de 90 millions d'euros pour financer la recherche militaire, et le Programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense (EDIDP 2019-2020) avec un budget de 500 millions d'euros pour financer le développement de matériel et de technologie de défense.

Lien de téléchargement (Dossier complet en anglais) : http://obsarm.org/IMG/pdf/dossier_complet_enaat-tni_execsum-en-attiser-les-flammes.pdf

Publié par le Réseau européen contre le commerce des armes (ENAAT), Stop Wapenhandel, et le Transnational Institute (TNI)

Les activités des membres de l'ENAAT sont variées, et vont de campagnes contre le financement des exportations d'armement par les gouvernements, les banques et les fonds de pension, au lobbying en faveur d'une réglementation plus stricte des exportations d'armement, ou encore des recherches sur des entreprises d'armement spécifiques. La chargée de programme de l'ENAAT à Bruxelles suit les développements au niveau de l'UE, en particulier les propositions d'attribuer des fonds européens aux activités de recherche de l'industrie de l'armement.

ENAAT
european network against arms trade

L'Observatoire des armements est membre du réseau européen contre le commerce des armes (ENAAT)

.69. Delta drone

Principaux pays concernés : Australie, Ghana, Afrique du Sud, France

Localisation : 27 Chemin des Peupliers, 69570 Dardilly

Des drones pour des compagnies minières décriées en Australie, Ghana, Afrique du Sud

Avec Alpha Drone, Azur Drone et Novadem, créée en 2011 à Grenoble, produit des drones de surveillance destinés non directement aux armées, mais aux forces de sécurité ou grandes entreprises (Veolia, Siemens, Dalkia). Elle connaîtra une croissance rapide. « *Le drone automatique peut devenir un "cyber-agent" aux côtés des agents de sécurité traditionnels de Weesure* » détaille la société¹. Les drones filaires surveillent automatiquement les sites industriels sans la nécessité d'une intervention humaine.

Via sa filiale australienne Rocketmine, Delta Drone fournit indirectement des appareils aux sociétés minières Exxaro services, Rio Tinto et South32. Sont concernées les mines d'or au Ghana, mines d'uranium en Namibie – pays dans lequel la France via Orano détient des intérêts –, mines de platine en Afrique du Sud... Cette « militarisation » pose d'autant plus question que ces sociétés se positionnent dans des pays en guerre (Congo²) et n'hésitent pas à entrer en conflit avec leurs employés³ et les États⁴. La société australienne Rio Tinto s'est fait notamment épinglée pour avoir détruit un site sacré aborigène en Australie en 2020⁵ et son projet d'exploitation d'une mine de lithium en Serbie a été retoqué par le gouvernement, suite à une mobilisation de la population⁶.

Dans ce cadre là, le travail de cartographie que les drones permettent, sert-il uniquement à la topographie des ressources physiques ? N'est-il pas aussi motivé par le contrôle des populations ? Rocketmine admet que ses drones peuvent être dirigés contre les émeutes⁷.

La société offre des prestations de sécurité, comme l'atteste son partenariat avec la société lyonnaise de gardiennage Weesure Afrique au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Togo. Elle se place dans l'orbite de la France présente dans le Golfe de Guinée et l'Afrique du Sud. En phase avec la banalisation des drones dans l'espace public, Delta Drone semble un des chevaux de Troie de la militarisation de la vie économique et sociale – des drones Delta ont d'ailleurs été déployés lors des dernières éditions du festival de Cannes ou du Forum de Paris sur la paix.



Une publicité de Rocketmine - DR

En fournissant des drones à des compagnies minières et multinationales, l'entreprise dardilloise semble être un des chevaux de Troie de la militarisation du secteur civil.

¹. « Avec ses « cyber-agents », Delta Drone s'inscrit un peu plus dans le monde de la sécurité », *Le Progrès*, 5 mai 2021, <https://www.leprogres.fr/economie/2021/05/03/delta-drone-s-inscrit-un-peu-plus-dans-le-monde-de-la-securite#:~:text=La%20soci%C3%A9t%C3%A9%20Delta%20Drone%2C%20bas%C3%A9e,un%20%22cyber%2Dagent%22.>

². « Exxaro halts investment in Congo iron ore project on infrastructure dispute », *Fast markets*, 7 mars 2014, <https://www.metalbulletin.com/Article/3316953/Exxaro-halts-investment-in-Congo-iron-ore-project-on-infrastructure-dispute.html>

³. « Unions declare dispute with Exxaro over retrenchments », *Creamer media's mining weekly*, 31 janvier 2011, <https://www.miningweekly.com/article/unions-declare-dispute-with-exxaro-over-retrenchments-2011-01-31>

⁴. Ernest Scheyder, Praveen Menon, « Rio Tinto and Mongolia settle feud over Oyu Tolgoi copper mine », <https://www.reuters.com/business/energy/rio-tinto-mongolia-settle-long-running-dispute-over-oyu-tolgoi-copper-mine-2022-01-24/>

⁵. Merrit Kennedy, « A Mining Company Blew Up A 46,000-Year-Old Aboriginal Site. Its CEO Is Resigning », *NPR*, 11 septembre 2020, <https://www.npr.org/2020/09/11/911866159/a-mining-company-blew-up-a-46-000-year-old-aboriginal-site-its-ceo-is-resigning? t=1644316892727>

⁶. Jean-Baptiste Chastand, « Après des semaines de manifestations, la Serbie "met fin" au projet de mine de lithium de Rio Tinto », *LeMonde.fr*, 22 janvier 2022, https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/01/22/apres-des-semaines-de-manifestations-la-serbie-met-fin-au-projet-de-mine-de-lithium-de-rio-tinto_6110532_3234.html

⁷. <https://www.rocketmine.com/american-town-keen-on-emergency-drones/>

-69- Metravib Défense

Principaux pays concernés : périmètre d'intervention de l'armée française, Kurdistan, Yémen

Localisation : 200, chemin des Ormeaux, 69760 Limonest

Des systèmes de radar installés sur des blindés turcs impliqués dans la répression des Kurdes

Metravib Défense a fait ses premiers pas dans l'industrie militaire dans les années 1990, en étudiant la signature acoustique des sous-marins pour le compte de la Délégation générale pour l'armement (DGA). Ensuite, toujours à la demande de la DGA, elle a développé des dispositifs électroniques qui permettent de repérer à bord d'un véhicule militaire la provenance des tirs, leur hauteur, leur distance, et de filmer leur auteur.

Le système nommé Pilar a été testé à Sarajevo contre les snipers puis a servi l'armée américaine en Afghanistan¹. En 2009, 200 des 400 dispositifs vendus par l'entreprise ont été achetés par l'armée américaine. Les bruits de toutes les armes connues sont enregistrés dans une base de données informatique.

La société est évidemment au service de la France également. Metravib est intégrée au programme Scorpion, qui fait entrer la France dans le projet de numérisation du champ de bataille. Elle équipe donc les futurs blindés de l'armée française Griffon et Jaguar.

En 2021, à l'occasion de la sortie d'un nouveau blindé des Émirats arabes unis, Metravib Défense annonce dans un communiqué qu'elle a travaillé avec la société Lacroix pour fournir une solution dédiée². Cette référence de véhicule (Nimr Ajban) a été placée entre les mains des milices au Yémen par les Émirats arabes unis³.

En 2016, l'entreprise déclare équiper les blindés légers Cobra fabriqués par l'entreprise turque Otokar. Ces véhicules sont engagés dans la protection des frontières de la Turquie⁴. Selon la presse spécialisée, un de ces blindés a été repéré au Nord de la Syrie le 23 juin 2020, engagé dans des combats contre les forces kurdes⁵.

En 1997, Metravib avait également remporté un contrat avec d'autres sociétés sur la fourniture d'antennes intelligentes pour sonars de navires de guerre⁶.



Blindé des Émirats arabes unis, équipé d'un système Metravib - DR

La société basée à Limonest fournit des capteurs acoustiques de tirs pour des véhicules utilisés dans les guerres menées par la France, les États-Unis, les Émirats arabes unis et la Turquie.

À noter que l'entreprise a développé un savoir-faire dans le domaine civil également ; elle met au point des dispositifs pour réduire les vibrations et le bruit dans les avions, aéroports, le secteur de l'électroménager... De même son système de détection des tirs peut être déployé pour améliorer la surveillance et la sécurité de sites ou d'événements estimés sensibles.



Antenne - Metravib Défense - PILARV - Afghanistan - DR

¹. « Une entreprise française à l'origine d'un système anti-sniper », AFP, 10 avril 2009, <https://www.webmanagercenter.com/2009/04/10/73540/une-entreprise-francaise-a-l-origine-d-un-systeme-anti-sniper/>

². « Lacroix s'allie à Metravib Défense pour muscler le système d'autoprotection Galix AOS », *Forces Opérations Blog*, 22 février 2021, <https://www.forcesoperations.com/lacroix-sallie-a-metravib-pour-muscler-le-systeme-dautoprotection-galix-aos/>

³. « Nimr Ajban », *Military today*, http://www.military-today.com/trucks/nimr_ajban.htm

⁴. « Cobra 2 on duty for Turkish border security », *Daily News*, 3 mars 2017, <https://www.hurriyetdailynews.com/cobra-2-on-duty-for-turkish-border-security-110404>

⁵. « Turkish Cobra vehicle came under IED attack », *Southfront.org*, 23 juin 2020, <https://southfront.org/turkish-cobra-vehicle-came-under-ied-attack-in-northern-syria/>

⁶. « Antennes de navires de guerre pour une PME lyonnaise », *La Tribune*, 18 février 1997.

.74. PGM Précision

Principaux pays concernés : Égypte, Israël/Palestine

Localisation : 20 Chemin des Poses, 74330 Poisy

Des fusils de précision vendus à l'Égypte et à Israël

Quand le candidat à la présidentielle Éric Zemmour s'affiche avec un fusil de sniper lors de l'édition 2021 du salon Milipol et le brandit contre les journalistes, il le fait sur un stand « couleur locale » : PGM Précision basée en Haute-Savoie. Cette entreprise créée en 1993, compte jusqu'à une vingtaine de salariés. Elle est rattachée au groupe Teissier Technique et fabrique des fusils de précision. Mais son cœur de métier est le domaine militaire et policier. La France s'étant séparée de l'essentiel de sa filière des armes légères et de petit calibre, l'entreprise est une des rares survivantes du secteur avec Verney-Carron à Saint-Étienne (voir page 12).

Si Paris s'équipe prioritairement à l'étranger pour l'équipement de l'armée régulière, elle achète le matériel de PGM Précision depuis 1995 pour ses forces spéciales, notamment le RAID, l'unité « d'élite » de la Police nationale. « *La France est en guerre tous les jours depuis 1995, cela fait 26 ans d'utilisation. [Le fusil de précision que l'on a vendu à l'armée française] va peut-être servir jusqu'en 2030, cette longévité fait figure d'exception* », précise François Brion, le patron de cette société¹.

La société exporte dans 45 pays son fusil Ultima Ratio. Citant ses clients, François Brion mentionne l'Australie et la Nouvelle-Zélande, mais il se garde bien d'évoquer l'Égypte et Israël². En 2018, un membre des forces spéciales égyptiennes posait fièrement avec une arme de la firme, le PGM Hecate 2, au cours d'une opération militaire au Sinaï³, terrain de nombreux massacres et exécutions de la part des forces armées égyptiennes⁴. Quant aux forces spéciales israéliennes qui possèdent trois modèles de fusil conçus par l'entreprise⁵, elles sont coutumières des exactions en territoire occupé palestinien, comme a pu le documenter l'association de refuzniks Breaking the Silence⁶.

L'entreprise travaille avec d'autres partenaires tels que la société belge FN Herstal qui fabrique également des canons. Elle fournit aussi des balles à la division munitions de la société suisse Ruag⁷, accusée de violations de l'embargo sur la Libye⁸.

Si PGM Précision affirme ne pas livrer des armes à des pays soumis à des sanctions internationales, son

Egyptian Special Forces Soldier with PGM Hécate II 12.7mm Anti-Material Sniper rifle, during participation in Counter-terrorism ops in the #Sinai Peninsula.

Traduire le Tweet



3:15 PM · 7 mai 2018 · Twitter for iPhone

16 Retweets 1 Citer le Tweet 27 J'aime

7 mai 2018 - Forces spéciales égyptiennes - Post twitter - DR

L'entreprise basée à Poisy en Haute-Savoie fabrique des fusils de sniper qui sont notamment utilisés au Sinaï par les forces spéciales égyptiennes qui y commettent des exactions.

responsable affirme recourir à des agents « *parce qu'ils sont en contact direct avec des forces armées et connaissent le marché local* ». Procédure qui facilite la fourniture d'armes en « zone grises » puisque l'activité de ces intermédiaires fait l'objet d'une réglementation très faible, tant au niveau international que national. « *C'est eux les fameux Lord of War*¹⁰ ? » lance l'intervieweur de la chaîne YouTube DefenceZone. « *Pour certains sans doute* » réagit François Brion dans un éclat de rire¹¹.

1. « Dans les coulisses de PGM Précision, fabricant de fusils made in France », *Defence Zone*, YouTube, 15 mars 2021, https://www.youtube.com/watch?v=lbYXY_7ZOi0

2. Isayeret, Archive.org, <https://archive.is/20160725131509/http://isayeret.com/content/weapons/sws/pgm/article.shtml>

3. « Egyptian Special Forces Soldier with PGM Hécate II 12.7mm Anti-Material Sniper rifle, during participation in Counter-terrorism ops in the #Sinai Peninsula », Mahmoud Gamal, 7 mai 2018, <https://twitter.com/mahmouedgamal44/status/993479387407319041>

4. *Égypte : graves abus et crimes de guerre dans le Sinaï Nord*, Human Rights Watch, 28 mai 2019, <https://www.hrw.org/fr/news/2019/05/28/egypte-graves-abus-et-crimes-de-guerre-dans-le-sinaï-nord>

5. Isayeret, Archive.org, op. cit.

6. Émilie Baujard, « Briseurs de silence », *OrientXXI.info*, 15 octobre 2013, <https://orientxxi.info/lu-vu-entendu/briseurs-de-silence,0393>

7. Site de PGM Précision : <https://www.pgmprecision.com/accessoires-de-tir-de-precision/ruag/ruag-swiss-pl/>

8. « Swiss weapons being used in Libya », *The local.ch*, 27 juillet 2011, <https://www.thelocal.ch/20110727/661/>

9. *Defence Zone*, op. cit.

10. *Lord of War*, ou *Seigneur de guerre* au Québec, est un film franco-germano-américain écrit et réalisé par Andrew Niccol, sorti en 2005 est un film mettant en scène un marchand d'armes interprété par Nicolas Cage.

11. *Ibid.*

Sélection d'autres sociétés d'armement de la région

De nombreuses entreprises de la région ont des activités militaires ou sécuritaires. Voici une liste non exhaustive de sociétés implantées dans la région et classées par ordre alphabétique. Elles figurent dans la base de données mise en place sur notre site. Les fiches seront complétées au fur et à mesure des informations collectées. N'hésitez pas à nous faire parvenir les éléments dont vous avez connaissance.

Entreprise	Spécialités	Adresse	Site web
4D-Virtualiz	<i>Simulation 3D en temps réel</i>	<i>10 allée Evariste Galois, 63000 Clermont-Ferrand</i>	<i>https://www.4d-virtualiz.com/</i>
AlgoSecure	<i>Cybersécurité</i>	<i>57, boulevard Marius Vivier Merle, 69003 Lyon</i>	<i>www.algosecure.fr</i>
APRRES Industries	<i>Prestations de maintenance en condition opérationnelle (secteurs militaire, énergie, génie civil, mécanique)</i>	<i>937, rue Marshal Bridge, Pont Maréchal, 42120 Saint-Vincent-de-Boisset</i>	<i>www.aprres-industries.com/</i>
Centralp	<i>Solutions électroniques pour la défense, l'énergie, les transports. ... Dans le domaine militaire : Systèmes de gestion des batailles Systèmes de combat de nouvelle génération Systèmes d'armes à distance</i>	<i>21, rue Marcel Pagnol, 69200 Vénissieux</i>	<i>www.centralp.fr/</i>
CS Group	<i>Systèmes informatiques et de réseau et logiciels pour l'armement. Produit actuellement les systèmes de radar maritime permettant de surveiller les territoires marins situés dans le giron de la France. A livré des systèmes de surveillance électronique à l'Angola en 1997 et 1998¹</i>	<i>6, rue d'Arcelle, 38600 Fontaine</i>	<i>www.csgroup.eu/fr/</i>
Dassault	<i>Systèmes de commande des avions</i>	<i>2105, avenue Marcel Dassault, 74370 Argonay</i>	<i>https://www.dassault-aviation.com/fr/</i>
Hexadrone	<i>Drones civils et militaires</i>	<i>La Palle, Larzelier 43240 Saint-Just Malmont</i>	<i>https://hexadrone.fr/</i>
Emitech	<i>Teste et adapte les composants aux normes militaires</i>	<i>7, rue Georges Méliès, 69680 Chassieu</i>	<i>https://www.emitech.fr/fr</i>
Ercom <small>(Engineering Réseaux Communication)</small>	<i>Société acquise par Thales. A fourni des technologies de surveillance à l'Egypte en 2014 (possède un bureau à Lyon)</i>	<i>1, boulevard Vivier Merle 69003 Lyon</i>	<i>https://www.ercom.fr/</i>
Groupe Centum Adetel	<i>Fabricant de cartes électroniques</i>	<i>4, Chemin du Ruisseau, 69130 Écully</i>	<i>https://www.adetelsolution.com/fr/</i>
Kalray	<i>Composants électroniques dédiés notamment aux véhicules autonomes</i>	<i>180, avenue de l'Europe, 38330 Montbonnot-Saint-Martin</i>	<i>https://www.kalrayinc.com/fr</i>
Optsys	<i>Instruments de visualisation et de visée pour l'entreprise Nexter (qui déploie des canons et des Chars Leclerc au Yémen)</i>	<i>7, rue Salvador Dali, 42000 Saint-Étienne</i>	<i>https://www.nexter-group.fr/filiales/optsys.html</i>

¹. « Le président de l'ex-Compagnie des signaux mis en examen pour des ventes de matériel à l'Angola », Le Monde.fr, 21 janvier 2003, https://www.lemonde.fr/archives/article/2003/01/21/le-president-de-l-ex-compagnie-des-signaux-mis-en-examen-pour-des-ventes-de-materiel-a-l-angola_306255_1819218.html

Entreprise	Spécialités	Adresse	Site web
Ouvry	Équipements de protection à destination des militaires. A remporté un contrat de 22 millions d'euros avec les Emirats arabes unis en 2020 ¹	24, avenue Joannes Masset, Bâtiment E EST, 69009 Lyon	https://ouvry.com/product-category/protection/protection-respiratoire/
Probayes	Conception d'une intelligence artificielle dans le domaine de la sécurité et du militaire Pour le militaire : Système d'aide à la décision pour le combat Identification du comportement basé sur l'utilisation de neurones Aide à la maintenance des véhicules etc.	53 avenue Kuntzmann 38330 Montbonnot	http://www.probayes.com
Roboost	Systèmes robotiques de surveillance dédiés notamment à la « smart city ».	1, allée des Ecureuils Parc tertiaire de Bois Dieu, 69380 Lissieu	https://www.roboost-sdh.com/
Safran Aerosystems	Systèmes de réservoir pour carburant	10, boulevard Sagnat, 42230 Roche-la-Molière	https://www.safran-group.com/fr/societes/safran-aerosystems
Safran Electronics defense	R&D en équipements électroniques critiques, électronique de puissance, micro-électronique	95, route de Montéliet, BP 234 26 002 Valence	https://www.safran-group.com/fr/societes/safran-electronics-defense
Safran Landing Space	Équipe les flottes civiles et militaires en systèmes de freinage et d'atterrissage.	7, avenue du Bel-Air, 69100 Villeurbanne	https://www.safran-group.com/fr/societes/safran-landing-systems
Squadrone system	Conception de drones (bureau d'étude)	1, place Firmin Gautier, 38000 Grenoble	https://squadrone-system.com/
ST Microelectronics	Conception de semi-conducteurs	12, rue Jules Horowitz, 38019 Grenoble	https://www.st.com/content/st_com/en.html
Thales	Fabrication de systèmes de navigation	25, rue Jules Védrine, 26000 Valence	https://www.thalesgroup.com/fr
Thales Angenieux	Fabrication d'optique militaire, comme des jumelles de vision nocturne	Boulevard Ravel de Malval, 42570 Saint-Héand	https://www.adetelsolution.com/fr/
Titan Aviation	Conception et fabrication d'équipement de ravitaillement pour aéronefs civils et militaires	170, rue Clément Ader, 69400 Arnas	https://titan-aviation.fr/fr/
Tronics Microsystems	Société dédiée aux composants électroniques	98, rue du Pré de l'Horloge, 38926 Crolles	https://www.tronicsgroup-bourse.com/fr/

1. « Les bonnes affaires du lyonnais Ouvry au salon de l'armement d'Abou Dhabi », *Mediacités.fr*, 4 mars 2021, <https://www.mediacites.fr/breve/lyon/2021/03/04/les-bonnes-affaires-du-lyonnais-ouvry-au-salon-de-larmement-dabou-dhabi/>

Diminuer l'empreinte de nos entreprises régionales sur les conflits internationaux et les violations de droits humains



Photo : Pixabay licence

Les entreprises locales d'armement et de sécurité, par leurs exportations en direction de certains États, se retrouvent impliquées directement ou indirectement dans des guerres, comme notamment au Yémen, en Égypte ou en Syrie. Or les réglementations internationales, telles que le Traité sur le commerce des armes (TCA, entré en vigueur en 2014) et la Position commune de l'Union européenne (2008), interdisent les transferts d'armes vers des pays ou des zones de conflit où les droits humains sont bafoués. Il est de notre responsabilité de tous — comme citoyen-ne — de diminuer l'empreinte des entreprises de la région où nous vivons, sur les conflits internationaux et les violations de droits humains.

Ces sociétés constituent le plus souvent des sous-traitants de grandes entreprises d'armement : Metravib associé à Lacroix, Survey Copter filiale d'Airbus... Elles peuvent également s'insérer dans une niche particulière en développant un ou deux produits spécifiques. Une troisième catégorie d'entreprises est constituée de filiales ou antennes de groupes plus vastes à l'exemple d'Arqus. La région Auvergne-Rhône-Alpes est connue pour son savoir-faire dans « l'assemblage » du matériel terrestre français (Arqus, Nexter) et l'optronique.

Certaines PME sont « duales », c'est-à-dire qu'elle travaillent parallèlement pour le secteur civil : Corpguard, Metravib, Arqus, Survey Copter, Delta Drone... Les entreprises se positionnant sur le maintien de l'ordre (Nobel Sport, Verney-Carron) se situent également à l'intersection entre les domaines militaire et civil puisqu'elles adressent leur offre à des régimes en répression contre leur population (République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, etc.) mais aussi en France... Ces sociétés s'efforcent de redéployer (ou d'étendre) leurs activités à l'étranger. Mais cela déplace juste le problème. Ce qui ne blesse plus ici, mutile ailleurs... La responsabilité est la même !

Continuum sécurité-défense

Il existe par ailleurs une porosité toujours plus grande entre le champ des interventions militaires et celui de la sécurité des villes. Il faut dire que la guerre a changé de nature. Elle se déroule désormais majoritairement en milieu urbain, mettant en jeu des forces spéciales ou des petits groupes d'intervention, équipés de drones, de robots et de blindés légers. Le but est moins de conquérir un territoire que de maintenir le contrôle sur la population aux moyens d'outils de surveillance (brouilleurs, systèmes d'interception des communications, etc.), dont la France s'est fait une spécialité. Il en est ainsi des activités de la « start-up » Serenicity à Saint-Étienne qui a été épinglée pour un projet qui évoque bien à petite échelle la politique des États autoritaires engagés dans une surveillance massive de leur population.

L'adaptation du matériel militaire à des missions de maintien de l'ordre reflète une tendance lourde du marché de l'armement, notamment depuis le déclenchement des Printemps arabes en 2011, qui a vu les industriels de l'armement s'aligner sur les demandes des États autoritaires du Moyen-Orient. Pour preuve, Arqus, basée en partie en région lyonnaise, qui dédie ses véhicules militaires à des

missions de « sécurité intérieure »¹. Mais c'est aussi le cas du Gicat, organisme qui regroupe les industriels français de la Défense et de la sécurité terrestres et aéroterrestres. « Dans une logique de soutien à l'exportation et de valorisation du savoir-faire des industriels français, le Gicat a réalisé des brochures capacitaires permettant de répondre aux besoins opérationnels des forces de sécurité, services de secours et opérateurs privés ». Parmi lesquelles s'en trouve notamment une, intitulée « Gestion des foules » dans laquelle sont promus plusieurs des sociétés épinglées dans ce rapport comme Metravib, Verney-Carron².

La guerre contre le terrorisme a brouillé la frontière entre l'intérieur et l'extérieur du territoire français

Enfin la guerre contre le terrorisme a brouillé la frontière entre l'intérieur et l'extérieur du territoire français en banalisant le recours aux sociétés de sécurité, dont le personnel est présent jusqu'aux abords des médiathèques et écoles (!!!). Elle a accéléré le recours à l'externalisation des acteurs privés, positionnés à la fois sur le champ national et international, tels que la société Corpguard basée à Brignais qui forme les soldats ivoiriens tout en veillant aux « intérêts » des chefs d'entreprise locaux en cas de « conflit social »³. N'oublions pas que les dernières lois sécuritaires (« sécurité globale » et « responsabilité pénale et la sécurité intérieure ») organisent la surveillance des manifestations par des drones et étendent l'accès aux images des caméras de surveillance aux polices nationales⁴.

Cela pose des questions très concrètes : ne sommes-nous pas en train de « militariser » la gestion des mouvements sociaux ? Ou d'assister à un « processus d'hybridation militaro-policière » comme l'analyse avec brio Mathieu Rigouste dans *La police du futur*⁵ ? Qu'en est-il d'autre part, du pouvoir donné aux fabricants privés des technologies de surveillance qui ont la haute main sur les manœuvres enregistrées à l'aide des processeurs et algorithmes ? Or aujourd'hui, l'opacité plane sur l'activité de toutes ces entreprises, telles que Survey Copter. Se désintéresser de cette société parce qu'elle risque d'opérer loin de chez nous, c'est-à-dire dans des pays étrangers concernés par les opérations militaires françaises, est une grave erreur. Si elle obtient un contrat et des autorisations pour des livraisons commerciales de drones sur le territoire français, il sera illusoire de croire que les données enregistrées par ceux-ci n'auront qu'une vocation commerciale.

Le rôle des PME impliquées dans des répressions ici et ailleurs doit nous interroger. Le soutien que leur apporte les pouvoirs publics également. Quel est le bilan de ces politiques sécuritaires et militaires ? Est-ce la société que nous voulons ? Comment faire

davantage le lien entre la sécurité des populations ici et ailleurs ? Comme notre étude le montre, un certain nombre d'entreprises locales se mettent trop souvent au service d'une politique qui vise à opposer un refus aux demandes sociales et de liberté, ainsi qu'à mettre à bas les logiques de coopération et de solidarité entre individus. Cet état des lieux transcende les frontières étatiques.

La Région doit engager un audit approfondi sur le sujet et soutenir, le cas échéant, des plans de reconversion des entreprises réalisés en lien avec les syndicats et élus. Le développement de nos territoires doit devenir à plus long terme soutenable sur le plan de la résolution des conflits, du maintien de la paix et du respect du droit international, en lien avec la transition écologique. Cet axe doit conditionner l'ensemble de la politique régionale (aides aux mondes de l'entreprise, de la formation et de la recherche, offre foncière, politique culturelle...). En ce sens, la création programmée d'un campus dédié aux métiers de la sécurité à l'emplacement de l'EM Lyon doit être soumise à un moratoire citoyen⁶.

Quant au citoyen, lecteur, il peut engager toute action utile pour transformer le rôle des collectivités locales et de l'État : continuer à recenser les entreprises d'armement et de sécurité de sa région ; prendre contact avec les syndicalistes et le personnel pour obtenir des informations sur les activités de la société ; échanger sur des plans de reconversion possible ; interpeller les élus locaux sur les subventions régionales et l'impact du plan de développement économique de la région sur les conflits ; organiser des débats avec d'autres habitants, etc.

Pour toutes ces actions, l'Observatoire des armements est là pour vous prêter main-forte.

1. Site de la société Arquus, <https://www.arquus-defense.com/fr/arquus-presente-ses-vehicules-de-defense-et-de-securite-interieure-shield-africa>

2. Disponibles sur : <https://www.gicat.com/approche-capacitaire-2/>

3. Site de la société Corpguard, <https://www.corpguard.com/fr/nos-expertises/gestion-de-crise/protection-de-votre-entreprise-en-cas-de-conflit-social/>

4. « Drones : la loi sur leur usage par les forces de l'ordre en grande partie validée par le Conseil constitutionnel », *Le Parisien*, 20 janvier 2022, <https://www.leparisien.fr/faits-divers/drones-la-loi-sur-leur-usage-par-les-forces-de-lordre-en-grande-partie-validee-par-le-conseil-constitutionnel-20-01-2022BFFQSBH5KBH3RDMCMPLVGHRLRI.php#:~:text=Les%20Sages%20ont%20autorise%20l'usage%20des%20drones>.

5. *La police du futur. Le marché de la violence et ce qui lui résiste*, Mathieu Rigouste, 10-18, collection Amorce, mars 2022, 77 p.

6. « Ecully : un campus européen sur la sécurité après le départ de l'EM Lyon ? », *Radioscoop.com*, 26 août 2021, https://www.radioscoop.com/infos/ecully-un-campus-europeen-sur-la-securite-apres-le-depart-de-l-em-lyon_222874

AGIR POUR DÉSARMER

Production & ventes d'armes : créez le débat ! Pour avancer vers le désarmement et la paix, la mobilisation des citoyens est un préalable. Et si je m'y mettais ?

Pourquoi c'est utile ?

Sans mobilisation citoyenne, il n'y aurait pas eu de Traité d'interdiction des mines antipersonnel en 1997, des bombes à sous-munitions en 2008. Ces armes destructrices seraient toujours en circulation... De même, nous n'aurions pas obtenu en 2017 l'adoption par 122 États à l'ONU du Traité d'interdiction des armes nucléaires et son entrée en vigueur le 22 janvier 2021...

Suite à l'action d'ONG et de parlementaires sur le Yémen, une mission d'information a été mise en place en 2019 à l'Assemblée nationale. Son objectif : renforcer le contrôle du Parlement sur les ventes d'armes. Elle a rendu ses conclusions en novembre 2020 contenant 35 propositions dont « Instituer une délégation parlementaire au contrôle des exportations d'armement et de biens à double usage, bicamérale et en format restreint¹ »... Reste maintenant à obtenir leur mise en œuvre.

¹. Disponible sur : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rappports/cion_afetr/115b3581_rapport-information#



Obtenir des avancées demande un investissement sur un temps long. D'où l'importance d'être nombreux !

Comment organiser un débat ?

- Regroupez-vous à quelques-uns dans un collectif ou rejoignez un groupe pour leur proposer de l'organiser avec eux ;

Invitez vos « élus nationaux » à participer au débat. Pourquoi pas ? Ce sont vos représentants, ils doivent rendre compte de leur mandat ;

- Organisez-le chez vous en petit comité ou trouvez une salle (prenez-vous y à l'avance ! Il y a concurrence, entamez les démarches au moins un mois et demi avant la date prévue). Pour cela, vous pouvez vous appuyer sur les mairies et les MJC, par exemple ;

- Vous optez pour un débat grand format ? Adossez-vous à la programmation d'un cinéma, MJC, etc. qui ont déjà leur public, des associations locales (de solidarité internationale, de développement...), ou des collectifs (écologie, gilets jaunes...). Cela vous permettra de trouver plus facilement un public !

- N'oubliez pas de communiquer sur l'événement bien en amont (au minimum trois semaines/un mois, avec rappel quelques jours avant) et de vous appuyer sur des partenaires pour le relayer : presse locale, journal ou bulletin de la commune, site d'événements locaux, réseau d'information militante, réseaux sociaux, etc.

Se maintenir informé

Allez sur notre site <http://www.obsarm.org> et/ou Abonnez-vous à la revue Damoclès.

Suivez et consultez nos flux sur les médias sociaux :

Facebook (« Observatoire des armements »), Mastodon (@obsarm@m.g3l.org), Twitter (@obsarm),

Peertube (@observatoire_des_armements sur video.antopie), YouTube (« Observatoire des armements »)

Quelques données-clés pour l'animation du débat

Outre cette étude, sur notre site — www.obsarm.org — vous trouverez des données, des argumentaires complémentaires. Vous pouvez aussi venir consulter la documentation de l'Observatoire, préparer le débat avec nous, nous inviter à intervenir, utiliser un documentaire, un film comme support au débat...

Voici quelques éléments en résumé qui peuvent être développés :

- La France est le troisième vendeur d'armes au monde, après les États-Unis et la Russie ; 40 % des ventes d'armes françaises sont dédiées au Moyen-Orient. Nos premiers clients sont l'Inde, l'Arabie saoudite et l'Égypte ;

- Les ventes d'armes représentent un enjeu politique plus qu'économique. Il ne s'agit pas d'un marché libre ; la production et le commerce de matériel militaire sont interdits par la loi (article L2331-1 du Code de la Défense). Les industriels doivent demander une « dérogation », c'est-à-dire une « licence » aux autorités pour produire et vendre des armes. Le poids de ce marché dans l'économie française est faible : un peu plus de 1 % du total des exportations... Les ventes d'armes relèvent d'abord d'un choix politique ;

- La France viole le droit international quand, par exemple, elle exporte des armes à l'Arabie saoudite qui sont utilisées dans la guerre au Yémen... Une réglementation internationale existe (Traité sur le commerce des armes (ONU) et Position Commune (Union européenne), mais elle repose sur l'autorégulation des États, responsables à la fois de l'exportation d'armes et de leur contrôle. C'est le cas en France : une Commission interministérielle (CIEMMG), sous l'autorité du Premier ministre, octroie les licences d'exportation. Dans d'autres pays tels que l'Allemagne, le Royaume-Uni ou la Suède, le pouvoir exécutif a également le dernier mot, mais le Parlement dispose d'une commission dédiée qui a accès au « secret défense » pour contrôler les transferts d'armement et les met régulièrement en discussion. De tels débats n'existent pas en France.

- Vous pouvez aussi utiliser comme support de débat les vidéos publiées sur notre chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCDI8uC97a8GZH9tqTp33RA> et Peertube : https://video.antopie.org/a/observatoire_des_armements/video-channels



Quelles actions de terrain à mener ?

- Il y en a pour tous les goûts. Toutes les actions ont leur utilité : agir à l'échelle locale est important.

- Existe-t-il des industries d'armement dans votre région ? Si oui, cela peut être utile d'engager un dialogue avec les salariés et/ou syndicalistes et de tracter à la sortie des entreprises... Pas d'entreprise en vue ? Comme l'industrie française d'armement recourt à beaucoup de sous-traitants, des sociétés issues du domaine civil travaillent sur des projets militaires. N'hésitez pas à poser la question autour de vous !

- Votre région / mairie octroie-t-elle des subventions à l'industrie de l'armement ? Pour le savoir, prenez contact avec les élus locaux d'opposition en charge des finances ou des entreprises. Vous pouvez trouver leurs noms et coordonnées sur le site de votre région / de la mairie. L'intérêt est de prévoir une action quand

ces crédits sont votés ou quand les représentants de ces entreprises sont conviés à l'hôtel de région ou à la mairie.

- Écrire / prendre rendez-vous avec le-la député-e ou le-la sénateur-ice de sa circonscription. Est-il prêt à organiser un débat avec les entreprises concernées et leurs salarié-e-s ? Les sections syndicales ? Se positionner en faveur d'un contrôle parlementaire des transferts d'armements ? Interpellez-le.

- Un événement sportif et culturel local est financé par une société d'armement ? Un-e représentant-e de l'État est de passage dans la région ? Pourquoi ne pas organiser une manifestation ou une action-choc ?

- Vous faites de la musique, du théâtre, de la peinture, etc., utilisez vos compétences pour informer, alerter sur les dangers des armes...

REJOIGNEZ-NOUS

Devenez un relais

Envie d'agir pour le désarmement ? Devenez dans votre région Relais de l'Observatoire des armements. Les initiatives possibles sont nombreuses et diversifiées :

- relayer auprès des parlementaires de votre circonscription les interpellations de l'Observatoire ;
- organiser des débats dans les MJC, centres sociaux, universités, cinémas, autour d'un film ou en présence d'un expert de l'Observatoire des armements ;
- diffuser nos publications dans des librairies ou lors d'événements associatifs ;
- alimenter les réseaux sociaux et le site ;
- contacter les maires et les élus municipaux pour leur faire signer l'Appel des villes contre les armes nucléaires ;
- organiser des vigies contre les armes nucléaires (présence régulière avec des panneaux d'information, des tracts) ;
- devenir enquêteur en recensant les entreprises travaillant pour l'armement dans votre région ;
- et toutes les autres initiatives que vous imaginerez...

Devenez volontaire

Vous êtes Lyonnais-e et disposez de quelques heures de libre ? Venez nous rencontrer à l'Observatoire des armements. Les actions possibles sont nombreuses. Il y en a pour tous les goûts :

- suivre l'actualité des ventes d'armes
- rédiger des notes de lectures ou des argumentaires ;
- contribuer au classement de la documentation ;
- préparer des événements ;
- participer au secrétariat ;
- réaliser des petits travaux d'entretien ;

Pour prendre rendez-vous :
relais@obsarm.info
tél. 04 78 36 93 03

Soutenez-nous financièrement

L'Observatoire peut agir grâce à votre soutien régulier indispensable à notre indépendance. Retrouvez nos rapports d'activité et financier sur notre site, <http://obsarm.org>

Par chèque ou virement à l'ordre de :
Observatoire des armements,
La Banque postale, Centre de Lyon, compte n° 0330596S038
IBAN : FR71 2004 1010 0703 3059 6S03 853

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT SEPA				N° national d'émetteur: FR43ZZZ473566
Nom, prénom :				ÉTABLISSEMENT TENEUR DE MON COMPTE À DÉBITER Nom : Adresse : Code postal : Ville :
Adresse :				
Code postal, commune :				
J'autorise l'Observatoire des armements à prélever, à partir de la date ci-dessous, sur mon compte bancaire ou postal, le 5 de :				
chaque mois chaque trimestre (cocher la case choisie)				
la somme de : 5 € 10 € 20 € 30 € 60 €				
autre montant : €				
COMpte À DÉBITER (voir votre RIB)				
Code établissement	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	
Date :	SIGNATURE OBLIGATOIRE			
NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER Observatoire des armements / CDRPC 187, montée de Choulans 69005 LYON				
JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)				
Je pourrai suspendre mon prélèvement à tout moment sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte				

La guerre se fabrique près de chez nous...

Les entreprises d'armement en Auvergne-Rhône-Alpes

La guerre en Ukraine est venue raviver la crainte d'une guerre généralisée en Europe, une crainte sur laquelle capitalise le secteur de l'armement pour développer et vendre de nouveaux équipements. Déjà, la guerre au Yémen avait replacé au premier plan ces dernières années la responsabilité de la France par rapport à l'utilisation des armes qu'elle vend, comme l'Observatoire des armements l'a souligné au travers de ses précédentes enquêtes.

Peu d'informations existent en revanche sur les myriades de petites et moyennes entreprises réparties sur l'ensemble du territoire. Or, à partir du moment où une entreprise « habite » un lieu, son rôle - si les conséquences de son activité posent de graves problèmes humains - ne doit-il pas être connu de tous et débattu par les habitants ? Où et à qui leurs armes sont-elles vendues ? Sont-elles si inodores et incolores sur le plan de la préservation de la paix et du respect des droits humains ?

Ce rapport apporte une première pierre à ces questions en documentant le rôle d'un panel d'entreprises d'armement et de maintien de l'ordre établies dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Onze sociétés, parmi les plus significatives, ont ainsi été identifiées. La conclusion de cette étude l'établit sans fard : certaines entreprises du terroir local sont bel et bien associées aux guerres et répressions actuelles.

Un tel impact doit nous interpeller ainsi que les décideurs locaux qui attribuent des aides publiques au secteur de l'armement : n'est-il pas temps de réajuster le plan de développement économique de nos collectivités à l'aune des droits humains ? Ou d'engager a minima un audit mesurant l'empreinte des entreprises régionales sur les conflits internationaux et les violations de droits humains ?

Ce dossier contient différentes pistes d'initiatives pour que chacun-e d'entre nous, habitant-e-s, citoyen-ne-s, élu-e-s, journalistes, membres d'associations, etc. puisse agir pour le désarmement et engager le débat sur les pistes de reconversion possible de ces entreprises vers d'autres secteurs socialement utiles.



Les Notes de l'Observatoire - N° 6 - Mai 2022 - 5€

Adresse : 187, montée de choulans 69005 Lyon

Téléphone : +33 04 78 36 93 03

Courriel électronique : relais@obsarm.info

Site internet : <http://obsarm.org>